

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un An, \$3.00 - - - - Six Mois, \$1.50
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

5ÈME ANNÉE, N° 220.—SAMEDI, 21 JUILLET 1888

BERTHIAUME & SABOURIN PROPRIETAIRES
BUREAUX, 30 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif special pour annonces à long terme



BÉBÉ ! BÉBÉ ! M'ENTENDS-TU ?

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 21 JUILLET 1888

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

Le gagnant du gros lot (\$50.00) est M. Philibert Lamontagne, professeur au collège de Saint-Thomas de Montmagny; M. A. M. Richer, Sherbrooke, \$15.00; M. Godias Vézina, coin des rues Bayard et Sainte-Anne, Saint-Chaouimi, \$3.00; M. Joseph Gagné, 220, rue St Jean, Québec, \$4.00.

La liste complète des réclamants sera publiée la semaine prochaine.



On a arrêté dernièrement à Chicago un individu qui a vingt-trois femmes, toutes vivantes, et chacune d'elles se figurait jusqu'à ces derniers jours être la légitime de cet Américain, qui aurait dû vivre en Turquie.

Dans ce nombre figure une Montréalaise.

Il est permis d'aimer le mariage, mais ce monsieur en abusait vraiment d'une manière scandaleuse.

Autrefois, en Suisse, quand deux femmes réclamaient pour mari le même individu, et que le crime de bigamie était prouvé, les tribunaux ordonnaient que le corps du bigame serait coupé en deux.

James Wellington alias Aldrich Brown — c'est le nom du bipède bigame en question — aurait donc passé un mauvais quart d'heure s'il avait vécu en Suisse au temps de Guillaume Tell.

Le contraire serait arrivé s'il s'était trouvé en Angleterre il y a deux siècles, car on raconte qu'un Anglais fut absous du crime de bigamie, parce qu'il avait épousé trois femmes, sous prétexte que la loi anglaise punit la bigamie et reste muette sur la polygamie.

Mais la loi a été changée depuis.

Si j'avais à juger le cas de Wellington alias Brown, je le condamnerais à vivre avec ses vingt-trois femmes.

Mais, encore, il serait peut-être capable de vivre en bonne intelligence avec tout ce monde, et Salomon, qui était un grand sage, dit-on, n'avait-il pas huit cents femmes!

. Tout est contraste dans la vie.

Pendant qu'un Américain est accusé de trop se marier, il s'en trouve cinq cent vingt dans l'Etat du Massachusetts qui s'adressent aux tribunaux pour être démarriés.

En France, il y a eu vingt mille mariages dissous depuis la loi Naquet a été votée.

En Angleterre, nous venons de voir le duc de Malborough, divorcé, se remarier avec une Amé-

ricaine. M^{me} Hamersley, également divorcée; mais il paraît que cette dernière union ne vaut pas grand chose au point de vue légal, et toute l'Angleterre s'occupe beaucoup de cette affaire.

On dit, en effet, que le duc de Malborough, s'étant marié dans l'Etat de New-York, où vit encore le mari numéro un de M^{me} Hamersley, ce mariage n'a aucune valeur, attendu qu'aucune personne ne peut se remarier du vivant de son conjoint dans cet Etat.

Les avocats vont probablement avoir encore l'occasion de discuter là un joli point de droit.

Le divorce a droit d'entrée même dans les cours, puisque le roi de Serbie vient de divorcer avec la reine Nathalie, malgré les protestations de celle-ci.

Le roi Milan n'est pas tout à fait un modèle de filéité ni de bonté, mais il a réussi à convaincre les juges de la nécessité de prononcer le divorce.

Il n'était que prince de Serbie quand, en 1875, pendant un voyage qu'il fit en Russie, il rencontra la belle Nathalie, fille d'un colonel russe, il lui fit la cour et l'épousa. Tout alla bien pendant quelques années, mais quand il fut nommé roi, l'époux commença à regretter de n'avoir pas épousé au moins une princesse, et la pauvre Nathalie commença à être délaissée.

Aujourd'hui, la voilà abandonnée, ni fille, ni femme, ni veuve.

Ah! si nous conduisions comme ce polisson là, on nous traînerait devant la cour du Recorder, et ce, avec raison, mais il est roi!

. Tout en écrivant, je viens de jeter un coup d'œil sur les dépêches d'Europe, et l'une d'elles nous apporte une nouvelle tellement grave que je ne puis m'empêcher de vous en dire quelques mots. et cela avec d'autant plus de raison qu'elle concerne un homme que nombre de Canadiens ont connu lors de son passage à Montréal, le général Boulanger.

La carrière politique de l'ancien ministre de la guerre s'est terminée par un duel avec M. Floquet, chef du ministère actuel, et le général a été grièvement blessé, dit le télégraphe.

Quoique l'on fasse et que l'on dise, le duel existera toujours et, bien que ce genre de réparation soit moins en usage aujourd'hui qu'au bon vieux temps, il ne se passe guère de semaine où l'on n'aille sur le terrain.

Les Danois et les Lombards, qui passent pour avoir introduit le duel dans les usages, firent à ce sujet des lois très sévères qui furent bientôt adoptées dans toute l'Europe: « Le vainqueur du vaincu, dit Brantôme, en disposait tellement qu'il en voulait et bon lui semblait, comme de le traîner par le camp, ainsi qu'il lui eût plu de le pendre, de le brûler, de le tenir prisonnier, bref, en di-poser mieux que d'un esclave; » car tel était le droit du vainqueur. »

On est moins cruel aujourd'hui.

Le duel Boulanger-Floquet a eu lieu presque jour pour jour trois cent quarante-et-un an après le fameux duel de Jarnac et de La Chataigneraie.

. La Chataigneraie « était homme fort adroit aux armes, de courage invincible, et qui avait fait mille preuves et mille hasards de sa valeur; et l'autre non, qui faisait plus grande profession de courtisan et dameret à se curieusement vêtir que de armes et de guerrier. »

Malgré les avantages qu'il possédait sur son adversaire, La Chataigneraie fut vaincu, au grand étonnement des vaillants et du roi en personne. Jarnac avait la fièvre, et il donna un coup de revers si à propos, dit Bossuet, que son ennemi, déjà blessé, tomba par terre. Il ne voulut jamais demander la vie; mais tout le monde accourut pour séparer les combattants. Ce secours, qui sauva le vaincu des mains de son adversaire, ne le sauva pas de sa propre rage; la honte d'être battu dans une telle compagnie lui rendit la vie odieuse. Jamais il ne voulut endurer qu'on bandât ses plaies, et il mourut désespéré.

Cette fin tragique d'un favori émut le roi, et il fit voter, selon Laurentie, de ne plus permettre de duel désormais. Alors vinrent les édits pour contenir cette frénésie; mais la coutume était devenue une loi d'honneur, et elle fut longtemps plus forte que les répressions. La chevalerie résistait aux menaces, aux supplices mêmes; et elle se

croyait attaquée dans son privilège de vaillance et elle le défendait à outrance au mépris des lois et de la vie.

Après Henri II, plus les édits royaux contre le duel se multipliaient, plus on se battait.

. Arnal a donné ainsi son opinion sur le duel:

En duel, pour savoir se battre,
Il faut à l'homme un professeur;
Artistement il doit combattre,
Suivant les règles de l'honneur.
Dès que sa poitrine est frappée
D'une balle ou d'un coup d'épée
Et que le sang coule, en effet,
Alors l'homme est satisfait...
L'animal le plus raisonnable,
C'est l'honneur, je vois bien cela;
Un tigre serait incapable
D'imaginer ces choses là.

Louis Veuillot à qui on a reproché si souvent de ne pas accepter les cartels qu'on lui envoyait, a eu cependant trois duels.

L'une de ces rencontres eut lieu dans les circonstances suivantes:

M. Eugène Brossard, lui ayant dit durement son fait dans un article publié dans l'Echo de Véronne et signé seulement des initiales E. B., Veuillot lui répondit: « Il faudrait ajouter un T. »

Cette petite méchanceté amena l'échange de deux coups de feu, qui n'atteignirent personne, « pas même les témoins, » comme disait Mürger.

Les anecdotes sur les duels abondent et les dictionnaires et les encyclopédies en sont pleines, c'est pourquoi je crois devoir en rester là sur ce sujet.

. Je reçois une invitation à assister au pique-nique et au concours typographique de l'Union Typographique Jacques-Cartier, n° 145, qui aura lieu samedi, le 28 courant.

Mes amis, à mon grand regret, je ne pourrais pas me servir de la carte que vous m'envoyez, et j'en suis vraiment peiné car mes rapports avec les typos ont toujours été si agréables, que j'aurais voulu passer une bonne journée avec eux, mais cela m'est impossible.

La fête qui est annoncée va certainement attirer foule au terrain de l'exposition de Montréal, car le typographe n'a généralement que des amis.

Et notez que ce fait est des plus curieux à constater, le typo est aimé et estimé partout. « Le compositeur, dit M. Jules Ladimir, a le cœur sur la main. Arrive-t-il à un confrère une longue maladie; lui a-t-on, pendant son absence, emprunté son mobilier; est-ce un étranger qui débarque ou qui, faute d'ouvrage, veut retourner chez lui, ou bien un enfant pâle qui s'étirole et meurt de nostalgie; est-ce une veuve que la mort de son mari vient de priver à l'improviste de tout moyen d'existence, aussitôt une circulaire court les imprimeries, une liste de souscription se forme, s'allonge, se remplit, se gonfle et se résout en une somme assez ronde qui tombe inopinément dans la main du pauvre diable. Cela se fait avec délicatesse; et souvent même la charité porte les typographes à venir au secours de personnes qui ne sont pas de leur profession. »

C'est ainsi qu'ils sont appréciés en France, et c'est ainsi qu'ils le sont aussi en Canada.

L'idée d'ouvrir un concours est excellente, et je reconnais bien là les typos qui se distinguent toujours en jetant la note intelligente dans toutes les actions.

Il y a longtemps qu'il n'y a eu de concours de ce genre, et cependant l'un d'eux est resté célèbre parmi nous, celui de 1871, qui eut lieu à l'ancienne salle Saint-Patrice, entre tous les compositeurs anglais et canadiens français, et dont sortit vainqueur un jeune homme, M. Trefflé Berthiaume, alors à la Minerve, et aujourd'hui l'un des propriétaires du MONDE ILLUSTRÉ et directeur-gérant de la Cie d'Imprimerie et Lithographie Gebhardt-Berthiaume.

N'oubliez donc pas ni la date ni le lieu du concours et du pique-nique.

Leon Leduc

STANCES

—Peut-être ont-ils bien fait d'avoir été féroces,
La rage eût été courte et son transport banal ;
Mais l'horrible conquête avec ses lois atroces,
Mais des Français marqués Prussiens à coups de crosses !
Peut-être ont-ils bien fait de nous faire ce mal !

Et ce n'est pas ici ma douleur qui blasphème ;
Ce n'est pas le soldat qui rêve de combats ;
C'est mon suprême espoir qui jette un cri suprême.
Oui, Lorrains que je pleure, Alsaciens que j'aime,
Nous ne marchons ici que pour aller là bas.

Et que l'idée en soit douce à votre souffrance,
—Bon pays de soldats, si fertile en héros,—
Vous restez bien Français, car vous servez la France,
C'est dans votre prison que naît sa délivrance,
C'est son astre qui monte à travers vos barreaux.

Oui ! c'est vous qui rendez une âme à la Patrie,
Vous êtes son retour au devoir déserté,
C'est en vous qu'elle croit, c'est pour vous qu'elle prie.
C'est à vous voir saigner des coups qui l'ont meurtrie
Qu'elle a dans ses remords retrempé sa fierté.

Mais, fils du sol gaulois mis en terre prussienne,
—Etranges exilés envahis par l'exil !—
Frères d'Alsace, et vous, frères de la Lorraine,
Gardez-vous bien l'amour, gardez-leur bien la haine ;
Vous êtes notre deuil, devenez leur péril !

Car rapide ou tardive, elle viendra, notre heure.
Le Dieu, qui nous frappant ne nous a pas détruits,
Veut que ce peuple souffre, il ne veut pas qu'il meure ;
Et les larmes de sang que notre haine pleure,
Coulent, torrent sacré, jusqu'au cœur du Pays !

PAUL D'ÉROULÉDE.

LA DERNIÈRE LETTRE DE MONTCALM

Parmi les pièces qui forment la collection des documents laissés par le chevalier de Lévis, se trouve le *Journal de la campagne* de l'année 1759. Ce cahier, écrit d'une main étrangère, très belle et très fine, se termine par le récit de la mort de Montcalm et de la capitulation de Québec.

En voici quelques lignes qui contiennent des détails inconnus :

..... Je restai quelque temps pour voir l'effet du canon que nous avions dirigé sur une colonne, lorsqu'on vint me demander des munitions pour Royal Roussillon. J'y courus, toutes nos troupes étaient alors arrivées. Je m'arrêtai un moment avec M. le marquis de Montcalm qui me dit :

Nous ne pouvons éviter le combat, l'ennemi se re-tranche, il a déjà deux pièces de canon ; si nous lui donnons le temps de s'établir, nous ne pourrions jamais l'attaquer avec l'espèce de troupe que nous avons. Il ajouta avec une espèce de saisissement :

Est-il possible que Bougainville n'entende pas cela ! Il me quitta sans me donner le temps de lui répondre autre chose, mais que nous étions bien petits.....

La dernière lettre de Montcalm à Lévis, est le petit billet suivant, du 11 septembre, c'est-à-dire deux jours avant la bataille où il trouva la mort. Il s'y montre encore plein d'espérance.

Je réponds par celle-ci, mon cher chevalier, à la lettre que vous m'avez écrite le 7. Je manquai le courrier par faute de M. de Saint-Sauveur. Rien de nouveau sur l'article des vivres, pain et viande, mais n'importe. *L'Anglais restera-t-il jusqu'au 1er novembre, nous soutiendrons.* J'ai l'honneur d'être avec une sincère amitié, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTCALM.

La dernière lettre de ce volume est signée Martel, garde-magasin du roi, celui-là même qui fut accusé avec Bigot et les siens et condamné pour préculat. Cette lettre datée du 14 septembre annonce à M. de Lévis la mort de Montcalm, "arrivée à cinq heures du matin," ce jour-là même. Martel ajoute qu'il a assisté à son dernier soupir, ayant passé la nuit auprès de lui.

CAUSERIE POUR MADAME

FAITES-VOUS bon ménage, madame et charmante lectrice !
Je m'adresse là, il va sans dire, à celles de nos lectrices qui sont engagées dans les liens de l'hyménée.

Faites-vous donc bon ménage, madame ? J'espère et je souhaite sincèrement que votre réponse soit affirmative.

Mais je veux cependant vous donner quelques conseils qui, si vous êtes heureuse en ménage, ci-

menteront encore votre bonheur—et, si celui-ci commence à osciller sur sa base, le consolideront et peut-être l'empêcheront de s'écrouler.

Les meilleurs garants de la paix du ménage sont certainement l'échange constant de bons procédés entre les époux.

La plus élémentaire politesse exige, d'ailleurs, que le mari comme la femme ne se parlent que courtoisement, et que leurs discussions ne dégénèrent jamais en disputes.

Sans doute, il est, dans la vie à deux, mille et un cas où le plus petit prétexte sert à discuter longuement, parfois un peu vivement. Mais alors, madame, évitez qu'un mot blessant ne vous échappe, qui exaspère votre mari et ne fasse éclater un orage terrible, dont les conséquences peuvent être fatal au bonheur familial.

Certainement, votre sexe vous autorise à réclamer de votre mari une plus grande déférence, presque une obséquiosité qui vous est due—et que ce mari lui-même ne songe pas, je pense, à vous contester.

Mais n'oubliez pas, aussi, qu'en ces jours de lutte féroce, de *struggle for life* sans atténuation, l'existence est hérissée de difficultés exacerbantes qui énervent l'homme, et quand il rentre au logis conjugal, après une journée de labeur souvent pénible—physiquement ou moralement—le rendent parfois de méchante humeur, dont vous auriez tort, madame, de lui savoir mauvais gré.

Le plus souvent il attend, cet homme maussade et énérvé, qu'une bonne parole de vous et une caresse pour retrouver sa bonne humeur, en chassant loin de lui les préoccupations nombreuses qui bouillonnent dans son cerveau surmené.

Les femmes aiment les bonnes manières, les gracieuses attentions—et c'est de leur sexe charmant.

Mais, croyez-le bien, les hommes ne sont pas insensibles à ces mêmes attentions, dont ils sont redevables à l'épouse qui est l'ange du foyer—l'ange de consolation et d'encouragement.

N'oubliez pas que rien de ce qui concerne le bien de la maison ne doit être conclu sans avoir été discuté par les deux époux.

Deux avis valent certainement mieux qu'un seul, n'est-ce pas—et c'est un moyen de déférence, en même temps que de confiance et d'amitié sincère que de discuter ainsi, à deux, tout ce qui intéresse la prospérité du ménage.

Il n'y a guère à cela d'exceptions que pour les petites questions de ménage, les détails d'intérieur, qui sont du ressort de la femme et auxquelles le mari n'entend rien ; et pour les affaires qui constituent le travail du mari, auxquelles la femme est, le plus souvent, étrangère.

C'est à tort, voyez-vous, madame, qu'on a dit qu'il n'y a pas de bons ménages.

J'en connais, moi, et beaucoup. J'en sais aussi qui, d'orangeux, sont devenus très calmes, très unis—précisément parce que les deux époux se sont pénétrés de tout ce que je viens de dire, après avoir fait la douloureuse expérience du *mauvais ménage*—le plus grand supplice de deux êtres obligés de vivre côte à côte.

C'est pourquoi je me suis permis, madame et chère lectrice, de traiter cette question et de vous donner des conseils—tout en souhaitant que vous n'en ayez aucunement besoin.

PAUL D'ARGUENAY.

ÉTYMOLOGIE

RHODES

RINDARE, Plinè et nombre d'autres auteurs ont attribué l'origine de l'île de Rhodes à une éruption sous marine. Elle a été connue, dans l'antiquité, sous plusieurs noms. Le premier qu'elle semble avoir porté est Ophioussa (serpent) à cause de la grande quantité de serpents qui s'y trouvaient. Elle changea son nom d'Ophioussa en celui de Macaria (bienheureux). Elle fut aussi appelée Tinacria à cause de sa forme triangulaire ; Pelagia pour rappeler sa sortie du sein de la mer ; Asteria pour indiquer sa beauté et l'éclat de son atmosphère ; Acthiæ ou Aithraia, pour signifier la pureté de l'air qui l'environnait ; Telchinis soit en souvenir de ses premiers habitants ; les Telchi-

niens, soit parce que ses bois, ses montagnes et ses vallées lui eussent mérité d'être surnommé *l'enchanteresse*.

Le dernier et seul nom qui lui soit resté, Rhodes, vient également des âges très reculés. Des érudits en ont cherché l'étymologie dans le mot *roa*, dont les Grecs se servent pour désigner la fleur du grenadier. Ils se sont appuyés sur ce que les monnaies antiques de Rhodes portaient une grenade à leur revers. Un voyageur, M. Eugène Flandin, auteur d'une « Histoire des chevaliers de Rhodes, » fait remarquer que cet emblème fut conservé par les chevaliers de Saint-Jean ; il se retrouve mêlé aux armoiries des grands maîtres, sur un écusson dont le champ présente une racine avec des branches et des feuilles de grenadiers qui en sortent. D'autres font venir Rhodes de *rodon* (roses). En effet, l'île de Rhodes a toujours été remarquable par l'abondance de ses roses.

HECTOR SERVADEO.

LA CINQUANTAINE

(Voir gravure).

Cette gracieuse composition de M. Aimé Perret, que nous reproduisons par la gravure, a beaucoup attiré l'attention des visiteurs du Salon de cette année. Le tableau de M. Perret mérite d'être loué sans réserve ; ses personnages bien observés, bien assemblés, forment un groupe charmant.

Rien n'est plus touchant, plus réconfortant que le spectacle de vieillards heureux. Vivre comme Philémon et Baucis, tel doit être le rêve de chaque couple.

Les bons vieux époux nous rappellent toujours cette charmante légende qu'on lit au bas d'un croquis de Gavarni : « Les jeunes amoureux, ça rit de nous, François, dit l'octogénaire à sa femme ; ça rit de nous parce que nous nous sommes tenu ça que ça se promet ! »

D'où vient la coutume de la cinquantaine ? Quelle est exactement l'origine de cet usage qui se répand chez nous de célébrer les noces d'argent au bout de vingt-cinq années de mariage et les noces d'or au bout de cinquante ?

On n'est pas exactement fixé sur ce point, les dictionnaires des vieilles coutumes sont muets sur ce chapitre. Il est vrai que pour la cinquantaine du moins le fait est assez rare et n'a pu préoccuper les historiens de nos mœurs.

CONNAISSANCES UTILES

Boisson rafraîchissante.—Voici la composition d'une boisson très employée en Russie et qui est à la fois très salubre et très agréable. Faire bouillir une poignée d'avoine dans une pinte d'eau. La décoction faite, passez le liquide et servez chaud avec du sucre et quelques gouttes de rhum. C'est un désaltérant précieux et un cordial véritable, possédant un goût exquis.

Gâteaux Turcs.—Prenez une demi-livre d'amandes que vous pelez et pilez, une demi-livre de sucre en poudre, 4 blancs d'œufs battus en neige, une cuillerée à café d'essence de vanille ou d'eau de fleurs d'oranges. Faites une pâte, feuilletée, bien mince ; étendez-la, coupez-la en petits ronds à l'aide d'un petit verre ; mettez une cuillerée de neige sur chaque rond ; puis laissez-les dans un four doux jusqu'à ce que les petits gâteaux aient une couleur jaune.

Enlèvement des taches de boue sur les vêtements.—Les vêtements de laine ou de caoutchouc, lorsqu'ils ont été tachés d'eau et de boue, principalement de la boue alcaline des grandes villes, conservent, même après l'action de la brosse et du lavage, des maculatures blanchâtres du plus mauvais effet. Ces maculatures sont fort difficiles à enlever, surtout lorsqu'il s'agit d'étoffes teintes avec les couleurs d'oniline sulfo-conjuguées, dont l'emploi en teinture se généralise de plus en plus. On les fera disparaître et l'on rendra toute sa valeur à l'étoffe en nettoyant ces taches avec de l'eau fortement vinaigrée.



SALON DE 1888. — LA CINQUANTAINE : LES NOCES D'OR AU VILLAGE. — TABLEAU DE M. AIMÉ PERRET

ESQUISSES DE MŒURS

UN MONOMANE

Audaces fortuna juvat.

VII

Leroux, ce prétendu rival dont avaient parlé les amis de Maurice, était un gros gaillard, taillé en hercule, d'une désinvolture commue, pas désagréable de figure, plein de prétentions, comme tous les parvenus, mais pauvrement doué en fait de distinction sociale et de facultés intellectuelles, absolument nul en fait d'éducation, choses que priaient fort Mme Millard et sa fille.

Leroux ne pouvait donc compter sur les sympathies de ces dames. Quant à M. Millard, il partageait bien un peu les opinions de sa femme et de sa fille; mais, d'un autre côté, il avait un amour excessif pour le positif, le matériel. Avec l'argent, se disait-il, on vernit tellement les défauts qu'ils disparaissent, et puis l'argent est la première puissance du monde.

D'ailleurs, M. Millard avait quelques petites obligations avec le père de Leroux, qui lui avait, en plusieurs circonstances, rendu de ces petits services désintéressés qu'on ne saurait oublier sans forfaire à l'honneur, à la reconnaissance. Or, M. Millard adorait la reconnaissance. Bonne, excellente note pour lui. La reconnaissance est une de ces perles sans prix qu'on ne trouve que très rarement, même chez ceux qui se piquent d'en avoir beaucoup.

Toutefois, il était impossible de croire que M. Millard violentât jamais les inclinations de sa fille qu'il idolâtrait.

Une fois, il avait donné quelque espérance au père Leroux; mais Eugénie n'avait pas été consultée, non plus que Mme Millard qui, certes, avait bien le droit de dire son mot dans l'affaire.

Le père Leroux avait fort amplifié les paroles de M. Millard auprès de son cher Gustave qui, de suite, prétentieux comme il était, s'était cru certain de réussir. Cependant, il n'avait encore fait aucune tentative directe. Malgré sa façon ordinaire, il ne se sentait pas de force à soutenir ses prétentions. Mme Millard surtout, avec son grand air et ses allures de grande dame, lui en imposait. Seule avec Eugénie, peut-être eut-il hasardé quelque chose. Elle était plus expansive que sa mère. Mais il s'était aperçu et avait remarqué que, durant ses quelques visites, la mère et la fille ne s'étaient pas laissées un instant. M. Millard leur avait dit un mot des intentions de Gustave, qui n'avait souri ni à l'une ni à l'autre. Elles avaient accueilli Leroux avec politesse, mais avec toute réserve.

Néanmoins, Gustave avait compté avec le temps. Il aurait bien voulu brusquer le dénouement; il avait même chargé son père de terminer l'affaire avec M. Millard.

—Attends un peu, avait dit le bonhomme Leroux.

Et Gustave attendait.

VIII

Nous l'avons déjà dit, Maurice ne connaissait pas d'oncle en Amérique sur lequel il pouvait compter.

Mais, en revanche, il avait une vieille tante à Montréal qui, à toute éventualité, pouvait lui aplanir les voies; non seulement les faciliter, mais les semer de ces fleurs qui en embellissent le parcours et font espérer une existence sinon somptueuse, au moins relativement enviable. Tout est relatif en ce monde.

Mademoiselle Bérénice Félicité était une vieille fille qui avait appris tous les *désenchantements* (qu'on nous pardonne le mot) de la femme déchuë et qui n'avait plus que les lubies inhérentes à son âge de soixante-et-dix ans. Il y aurait bien des pages à écrire sur les désillusions qui avaient traversé, aigri le cœur de cette femme. Mais elle seule pouvait soulever ce voile mystérieux qui cache aux profanes tous les secrets de la vie intime. Nous n'y toucherons pas.

Mademoiselle Bérénice Félicité vivait dans un coin perdu de la grande ville de Montréal, avec une vieille gouvernante, qu'elle considérait comme une sœur et qui s'appelait Mathurine.

Mathurine était du nombre de ces rares et dévoués serviteurs dont la race est presque éteinte. Elle était, dans toutes les affaires domestiques, l'*alter ego* de sa maîtresse. Quelquefois même, dans les choses d'une importance majeure, celle-ci consultait Mathurine.

Ces deux vieilles, dans l'opinion publique, avaient une grande réputation de saintes filles, et cette réputation n'était pas tout à fait usurpée.

L'intérieur de ces deux vieilles amies avait la régularité et la quiétude du cloître. A certaines heures, cependant, quand il s'agissait de ne pas trop brusquer les convenances et les exigences mondaines, on se départissait volontiers et de bonne grâce de la sévérité habituelle.

Car Mlle Bérénice Félicité, en son temps, avait figuré avec avantage dans la belle et bonne société; elle en avait conservé toutes les délicatesses et le décorum; et elle se plaisait, le cas échéant, à le manifester.

Mlle Bérénice Félicité était la sœur du père de Maurice, dont elle était la marraine. Elle avait entouré le berceau de cet enfant, qu'elle avait fait chrétien, de toutes les sollicitudes possibles. Elle l'avait suivi dans le cours de son enfance avec une complaisance et une tendresse qui ne s'étaient jamais démenties. Elle avait vieilli sur les progrès matériels et moraux de son adolescence.

La séparation, que plus tard les circonstances avaient nécessitée, comme cela arrive dans toutes les familles, n'avait pas diminué les profondes et tendres sympathies que la tante avait mises dans son cœur pour ce neveu et filleul chéri.

En conséquence de cette séparation, les relations entre Maurice et sa tante avaient été moins fréquentes. Disons que Maurice les avait un peu négligées; mais hâtons-nous d'ajouter que Maurice, dans son excellent cœur, avait toujours conservé un souvenir idolâtre pour cette sœur d'un père pareillement vénéré jusqu'au culte.

Maurice, malgré ces petits oublis momentanés, coutumiers chez la jeunesse, avait toujours conservé avec un amour profondément senti les souvenirs intimes de la famille.

Et Mlle Bérénice Félicité n'avait pas de doute, d'illusion à cet égard.

De sorte que, malgré l'éloignement, la séparation inévitable, causées par les nécessités de la vie, l'affection entre le neveu et la tante étaient toujours aussi inaltérable que jamais.

Maurice, au moment d'aborder le côté le plus sérieux de la vie, s'était dit que cette tante bien-aimée pouvait être pour lui une précieuse coopération.

IX

M. Millard avait bien rarement ces accès de grande gaieté qui jettent dans le foyer domestique une de ces lueurs rayonnantes, éblouissantes, qui illuminent la vie intérieure.

Mme Millard et Eugénie étaient peu accoutumées à ces éblouissements.

Ce matin-là, M. Millard était tout simplement radieux.

—Ma chère Eulalie, dit-il, tu vas préparer ma malle; je pars pour Montréal.

—L'idée de ce voyage t'est venue bien vite.

—Oui, et tu mettras dans mon sac de voyage le catalogue de mon musée.

—Toujours cette lubie!

—Tu dis lubie, à ton aise; mais n'oublie pas, c'est de la plus grande importance.

—On conçoit, dit Mme Millard avec le sourire d'une fine et spirituelle ironie, que le bonhomme n'eût pas l'air de remarquer dans sa dignité d'antiquaire.

—Cependant, reprit Mme Millard, serait-il indiscret de te demander ce qui nécessite ce voyage à Montréal.

—Tiens, lis cette lettre, elle est de Monier; ce cher ami, toujours dévoué à mes amours.

—A vos amours, dites-vous!

Eugénie Leroux

(A suivre)

LA FEMME CANADIENNE

Ainsi que nos lecteurs le savent déjà, le concours de l'honorable M. Mercier avait été fixé pour le mois de février et a été remis pour les raisons que nous avons déjà données.

M. Rémi Tremblay nous avait envoyé alors le travail suivant, qu'il a redemandé plus tard pour y faire quelques corrections, et bien qu'il n'ait pas pris part au concours, nous croyons devoir publier cet article tant à cause de son importance que de la manière remarquable dont il est écrit.

Le sujet est assez intéressant et surtout assez sérieux pour que nos lecteurs apprécient à sa valeur ce nouveau portrait à la plume.

DEVISE: *Multum in parvo.*

Le peuple canadien-français est un peuple gentilhomme, a dit Stewart, un Anglais qui savait ce qu'il disait. Nous sommes trop polis pour le contredire, et nous avouons en toute sincérité que le savoir-vivre est un des traits caractéristiques de notre race. Si notre modestie souffre de cet aveu, consolons-nous à la pensée que bon nombre de critiques, très mal renseignés, du reste, nous prodiguent les injures avec une profusion bien propre à répondre aux exigences de l'humilité la plus difficile à satisfaire.

Nous avons cependant d'excellentes raisons pour refuser de croire sur parole ceux qui, trop aveugles pour nous voir tels que nous sommes, nous représentent tels que leur stupide antipathie nous conçoit. La statistique des tribunaux correctionnels justifie l'assertion de M. Stewart; elle établit, à n'en pas douter, que, si nous contribuons pour notre bonne part à la construction et à l'entretien des prisons, en général, nous laissons à d'autres le soin de les habiter.

Ce n'est pas que l'entrée de ces institutions nous soit interdite; mais nos traditions, nos goûts, nos habitudes, nous en éloignent. Le Canadien a horreur de l'internement. Il lui faut les jouissances paisibles de la vie de famille, et c'est à la seule condition de les lui procurer qu'on le fait consentir à devenir homme d'intérieur.

Notre prison, à nous, c'est le foyer domestique, où nous nous laissons enchaîner dans les liens fleuris de l'amour et du devoir; c'est le paradis de Mahomet transporté sur la terre, avec la polygamie en moins et avec cette autre différence, toute à notre avantage, que nos houris canadiennes sont infiniment supérieures aux odalisques rêvées par le fondateur de l'islamisme.

Pour être interné dans ce lieu de délices, le Canadien affrontera les travaux forcés à perpétuité; volontiers, il se condamnera lui-même à la réclusion pourvu qu'on lui permette de choisir son tourne-clef parmi les angéliques créatures qui veulent bien dépouiller leurs ailes pour revêtir les dehors attrayants de l'épouse canadienne.

Si nos nationaux figurent en très petit nombre à Saint-Vincent-de-Paul et autres lieux de détention, remercions-en les semillantes géôlières du pénitencier conjugal, qui trouvent moyen d'échapper la plupart de nos mauvais sujets dans leur excellente école de réforme, et qui savent manier leur trousseau de façon à empêcher les détenus de prendre la clef des champs.

Le besoin d'aimer et d'être aimé fait souvent d'excellents citoyens de ceux que la crainte des punitions légales ne saurait retenir dans les bornes du devoir. Nos Canadiennes n'ignorent pas cette disposition particulière de notre caractère national. Elles ont le sentiment de leur puissance, et leur tendresse affectueuse nous maintient dans la bonne voie bien sûrement que la rigueur des lois ne pourrait le faire.

Cette politesse innée, ce tact exquis que l'étranger admire en nous, nous les devons à la salutaire influence exercée de tout temps sur nos mœurs par la femme canadienne. Ces qualités ne sont pas l'apanage exclusif de nos salons aristocratiques. Si elles étaient bannies du reste de la terre, on les retrouverait dans la modeste demeure de l'habitant canadien.

Le soin méticuleux que les fondateurs de la colonie française du Canada ont apporté dans le choix des compagnes destinées aux hardis défricheurs de notre sol, est l'une des causes qui ont contribué le plus puissamment à nous transmettre ces traditions d'honnêteté, ce sentiment des convenances si hautement appréciés par l'observateur impartial.

Dès l'origine de la colonie, on s'empressa de fonder des couvents où la plupart des jeunes Canadiennes de l'époque reçurent une excellente éducation. En retournant dans leurs familles, elles y apportèrent ce cachet de distinction qui dénote la femme bien élevée, ce parfum de vertu qui s'exhale de la femme pieuse. Devenues mères à leur tour, elles servaient de modèles aux futures épouses de leurs fils, tempéraient, par leur douceur et par l'aménité de leurs manières, le sang-eûne un peu trop débraillé, la brusquerie un peu trop égrillarde, les allures un peu trop gauloises des rudes conquérants de la forêt.

Les rapports sociaux entre les colons étaient très fréquents, grâce à l'heureuse idée que l'on avait eue d'échelonner les habitations par rangs doubles, afin de permettre aux cultivateurs de se prêter mutuellement l'appui de leurs bras pour résister aux fréquentes attaques des Sauvages. Le respect que la femme canadienne savait inspirer à tous ses voisins, eut pour effet de polir un peu la rude-se habituelle de ces hommes intrépides, à la fois soldats, marins, coureurs de bois et défricheurs.

Ces natures ardentes, que les dangers, les fatigues et les intempéries n'avaient pu dompter, subissaient le charme irrésistible de cet être délicat, doué de la science intuitive de tous les moyens propres à relever le niveau moral de l'homme. Elles se sentaient subjuguées par cet ange du foyer, gardien de l'honneur de la famille, sylphe gracieux, pétri d'idéal, poétisant tout ce qui gravite dans sa sphère d'attraction et faisant rayonner de toutes parts les effluves magnétiques qui s'échappent de sa séduisante personne.

De peur qu'on ne me soupçonne de me laisser emporter moi-même par l'enthousiasme que ma jolie compatriote a su m'inspirer, je vais citer quelques faits historiques propres à faire ressortir la vérité de ce que j'affirme : En 1640, il n'y avait que soixante-quatre ménages dans la colonie. Ce premier noyau, contenant le germe d'où devait sortir notre nationalité, avait été recruté avec un soin tout particulier. L'insistance des religieux et des fonctionnaires civils à n'admettre que des immigrants respectables est démontrée par tous les écrits du temps. De 1642 à 1653, il est venu très peu de femmes dans le pays. En 1654, le Père Le Mercier écrit ce qui suit :

La reine a envoyé en Canada quelque nombre de filles fort honnêtes, tirées des maisons d'honneur; on n'en reçoit pas d'autres dans cette nouvelle peuplade. J'ai l'assurance que dix huit ans se sont écoulés sans que le maître des hautes œuvres, qui était en ce pays là, ait fait aucun acte de son métier, excepté sur deux vilaines que l'on bannit après avoir été fustigées.

L'abbé Ferland constate que, de 1621 à 1661, sur six cent soixante-et-quatorze baptêmes inscrits dans les registres de Québec, on ne compte qu'un seul enfant illégitime; de 1661 à 1690, il n'y a qu'un seul enfant né de parents inconnus, soit deux seulement en soixante-et-neuf ans; et cela parmi une population de soldats, de marins, de colons et de voyageurs. Sulte affirme que dans le gouvernement de Trois-Rivières, où il y avait autant d'enfants que dans le district de Québec, les registres ne mentionnent pas un seul enfant naturel, de 1634 à 1665. Le même auteur ajoute que les nombreux documents qui expliquent l'origine de Montréal, mettent hors de doute la moralité de ses colons.

Le clergé, écrit Garneau, a exercé une grande influence sur le choix des émigrés. Si nous n'en avions pas d'autres témoignages nous pourrions le présumer sur quelques circonstances dont la signification ne peut être douteuse. Une entre autres : le choix d'épouses fort jeunes, dont l'âge répondit de l'innocence et de la vertu, se faisait sans doute d'après une idée qui tenait bien plus de la religion que de la politique.

En 1654, la sœur Bourgeois se plaint de ce que les filles du roi, envoyées au Canada pour y être mariées, sont trop délicatement élevées pour les travaux et le climat de la colonie. Ces filles du roi n'étaient pourtant pas des princesses, ce dont je suis tenté de les féliciter; c'étaient tout simplement des filles de parents morts pauvres au service de l'Etat. Plusieurs d'entre elles avaient été élevées à l'Hôpital Général de Paris. Presque toutes sont venues de 1665 à 1675. Quelques-unes provenaient de familles d'officiers, qui leur avaient procuré une bonne instruction.

En 1658, trente-deux filles, envoyées par les Sulpiciens, furent confiées aux soins de la sœur Bourgeois en attendant des maris, qui probablement ne tardèrent pas à se présenter. La bonne religieuse en reçut encore onze en 1672 et plusieurs autres en 1679.

En 1670, Colbert pria M. de Harlay, archevêque de Rouen, de faire choisir, par chaque curé de trente à quarante paroisses des environs de la ville, une ou deux filles pour les envoyer en Canada. Talon écrit en 1667 :

On nous a envoyé de Dieppe quatre-vingt-quatre jeunes filles, et vingt-cinq de la Rochelle, dont quinze à vingt d'assez bonnes familles. Plusieurs sont de véritables demoiselles et passablement bien élevées.

La colonie reçut en outre plusieurs contingents plus nombreux; le dernier dont il est fait mention date de 1672.

En 1653, il y avait quarante-six familles dans l'île de Montréal. Elles occupaient quarante maisons, dans lesquelles on avait pratiqué des meurtrières, afin de permettre aux habitants de se défendre contre les attaques incessantes des Iroquois. Dans ces citadelles de famille, nos aïeules s'aguerrissaient et puisaient ce courage au-dessus de leur sexe qui a produit les héroïnes dont nous vénérons la mémoire.

La première dont les historiens nous racontent la prouesse, est Barbe Poisson, épouse de Gabriel Duclou de Celle, qui, en 1660, était l'un des rares habitants de Montréal. Un beau jour, elle s'aperçoit que les travailleurs des champs viennent d'être surpris par les Sauvages. Au lieu de tomber en syncope, ainsi qu'elle en avait le droit, elle s'élança bravement au dehors et va porter aux vaillants défricheurs les fusils dont ils ont besoin pour se défendre.

Dix ans après, c'était Mme La Tour qui, à la tête d'une poignée de soldats, défendait le fort Saint-Jean contre Charnisay. D'abord repoussé avec perte, celui-ci revient bientôt à la charge. Pendant trois jours, ses efforts viennent se briser contre la résistance opiniâtre de la vaillante petite troupe, à laquelle Mme La Tour communique sa courageuse ardeur. Grâce à la trahison, il s'introduit furtivement dans la place; Mme La Tour, réfugiée dans une partie du fort, où elle peut encore se défendre, l'oblige à lui accorder les conditions qu'elle demande. Honteux d'avoir été battu par une troupe si peu nombreuse, il se venge de l'humiliation qu'il avait subie en faisant pendre toute la garnison sous les yeux de Mme La Tour, qui dut assister, la corde au cou, à cette sanglante exécution.

En 1690, Mme de Verchères, se trouvant presque seule au fort qui portait le nom de sa famille, se vit attaquée par un nombreux parti d'Iroquois. Déjà l'ennemi escaladait les palissades, lorsqu'elle s'aperçut de sa présence. Quelques coups de fusils le chassèrent d'abord; mais il revint plusieurs fois à la charge et tint le fort bloqué pendant deux jours. Mme de Verchères se montrait toujours sur les remparts, et les Sauvages, ne voyant qu'une femme, donnèrent l'assaut à plusieurs reprises. Enfin, constatant l'inutilité de leurs efforts, ils durent battre en retraite, vaincus par le courage héroïque d'une femme.

Deux ans après, Mlle de Verchères, à peine âgée de quatorze ans et fille de la précédente, défend le même fort contre un nouveau parti d'Iroquois, beaucoup plus nombreux. Ces barbares s'étaient emparés des hommes, qu'ils avaient trouvés occupés aux travaux des champs et les avaient solidement garrottés. Comme ils s'acheminaient vers le fort, ils virent Mlle de Verchères, qui en était éloignée d'environ deux cents pas. Elle se sauva; il la poursuivent. L'un d'eux saisit le mouchoir qu'elle porte au cou; elle détache son fichu, le lui laisse entre les mains, entre dans le fort et lui ferme la porte au nez. Il n'y avait dans l'enceinte qu'un jeune soldat et quelques femmes qui, voyant leurs maris garrottés, poussent de grands cris. La jeune guerrière enferme ces femmes, tire le canon, change d'habits, se montre à plusieurs endroits de façon à faire croire aux Sauvages que la place est gardée, tue plusieurs Iroquois qui escaladaient la palissade et force enfin les assaillants à se retirer.

De pareils actes d'héroïsme n'ont pas besoin de commentaires; de tels faits en disent plus que

les paroles les plus éloquentes. Ce qui précède démontre la parfaite moralité, le courage imperturbable des premières Canadiennes; consultons encore l'histoire qui va nous renseigner sur le degré d'instruction de nos vénérables aïeules :

Dès 1652, la mère Marie de l'Incarnation déclarait qu'au cas où les religieuses venues de France eussent désiré y retourner, les sœurs élevées dans le pays auraient pu, à elles seules, maintenir l'institution. La même année, elle écrivait que "Mme de la Peltrie se proposait de faire ramasser quelques pauvres filles françaises (lisez canadiennes) dans les établissements écartés, afin de leur procurer l'éducation qu'elles ne pouvaient recevoir dans leur éloignement." La même religieuse, parlant des filles canadiennes, écrit en 1653 : "On nous les donne presque toutes, ce qui est un gain inestimable pour le pays." En 1654, elle déclare que les Français leur amènent leurs filles de plus de soixante lieues. Plus loin, elle dit : "On nous donne plusieurs filles françaises pour l'entretien desquelles les parents ne peuvent fournir que peu de chose ou rien du tout." A Montréal, l'éducation des filles ne coûtait rien aux particuliers.

Sous la domination française, les femmes étaient beaucoup plus instruites que les hommes. Cependant, Garneau observe qu'un grand nombre de contrats de mariage portent la signature des époux et des parents, preuve que l'instruction était beaucoup plus répandue parmi les nouveaux colons qu'on ne le croit généralement.

La mère de l'Incarnation, Mlle Mance et la sœur Bourgeois avaient compris la nécessité d'instruire la femme canadienne. "Elles voyaient, dit avec raison Benjamin Sulte, que le beau sexe serait un jour le rempart moral du Canada."

Dès 1669, les sœurs de la Congrégation, enseignaient à Trois-Rivières à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, à Lachine et même à la Baie Saint-Paul, en bas de Québec. En 1663, la mère de l'Incarnation écrit :

Nous avons tous les jours sept religieuses de chœur employées à l'instruction des filles françaises, sans y comprendre deux sœurs converses qui sont pour l'extérieur. "L'on est fort soigneux en ce pays de faire instruire les filles françaises."

Pierre Boucher écrivait en 1663 :

Il y a un monastère d'Ursulines qui instruisent "toutes les petites filles," ce qui fait beaucoup de bien au pays.

Ce que Boucher affirme ici ressort évidemment des autres témoignages que nous avons cités. En effet, si l'on tient compte de la faiblesse numérique de la population féminine, de la distance qui séparait alors les divers établissements, du fait que tous les centres un peu importants avaient leurs écoles conduites par les religieuses, et fréquentées par un nombre relativement considérable de jeunes canadiennes, on est peu surpris de voir un chroniqueur du temps proclamer que toutes les petites filles étaient instruites par les religieuses.

Lorsque la population commença à se multiplier, l'élan était donné. "Les premiers arrivants, dit Sulte, exercèrent une grande influence sur ceux qui les suivirent : leurs habitudes, leurs mœurs, leur accent, ont prévalu." Le même auteur dit aussi que bien des mères de familles, instruites par les sœurs de la Congrégation, se sont faites les institutrices de leurs enfants." M. Guillaume Lévesque écrivait en 1848 :

Il est un autre avantage qui répand le charme sur notre existence de tous les jours, qui fait des Canadiens de la campagne un peuple poli, un peuple bien élevé : c'est celui de voir la femme mêlée en tous temps à la société des hommes, de la voir dirigeant la conversation, répandant la douceur et l'aménité dans nos mœurs; et cela est encore dû à nos relations de voisinage, à cette facilité de communications qui permet à chaque Canadien de pénétrer dans la famille de son voisin, à sa femme, à sa fille, d'y rencontrer la femme et la fille de son voisin, et de s'inspirer tous ensemble de leur douceur, de leur grâce et de leur beauté, et de réfléchir ces impressions si tendres dans tous les faits de la vie.

Inutile de multiplier les preuves : en voilà assez pour établir que notre aïeule canadienne était, sous le rapport de l'instruction, de beaucoup supérieure à la paysanne ordinaire, qu'elle possédait

daït toutes les qualités requises pour transmettre à ses descendants ce ton de bonne compagnie qui distingue notre peuple. La moralité reconnue des femmes venues de France dès l'origine de la colonie, les bons exemples qu'elles ont données à leurs filles, les principes de sagesse inculqués à ces dernières par les dévouées fondatrices de nos couvents, les actes de courage par lesquels la femme canadienne s'est signalée pendant la période héroïque de notre histoire, devaient nécessairement produire d'excellents résultats. La femme canadienne est restée ce qu'elle était autrefois : intelligente, généreuse, aimante et dévouée jusqu'à l'abnégation. Ces qualités, que lui ont léguées ses devancières, constituent le plus bel héritage nobiliaire qu'une femme puisse désirer. Notre gentille compatriote est d'autant plus canadienne qu'elle les possède à un plus haut degré.

C'est elle qui nous a imprimé notre caractère national. Sa fécondité proverbiale nous a rendus assez forts pour réclamer notre place au soleil; son courage nous a soutenus dans toutes nos luttes; son exemple et ses conseils nous ont retenus dans les bornes du devoir; la distinction de ses manières a poli nos mœurs; sa piété entretient en nous le sentiment religieux; sa bienveillance charitable nous rend équitables et fait que l'injustice nous révolte; enfin, l'amour qu'elle sait nous inspirer, nous oblige à faire tous nos efforts pour nous rendre dignes d'elle.

Tous nos hommes marquants sont aiguillonnés par le désir de lui plaire. C'est d'ordinaire à la flamme brillante, jaillissant de la prunelle de sa concitoyenne, que le poète canadien allume l'étincelle du feu sacré qui le consume. Nos guerriers se sont couverts de gloire pour la protéger; l'écrivain a la prétention de l'intéresser; l'orateur s'égosille à proclamer sa grâce et l'historien lui rend hommage. Qu'elle vive à jamais dans la mémoire et dans les cœurs des Canadiens, qui lui doivent tout: amour, bonheur, noblesse de caractère, honneur, patrie, vigueur, santé, savoir-vivre et dignité nationale! Qu'une postérité nombreuse, vaillante et bien élevée, transmette aux générations futures, avec la pureté de son sang, l'héritage de ses vertus! Que, d'âge en âge, ses descendants répètent, avec autant d'orgueil et d'enthousiasme que je le lance, en terminant, ce cri du cœur de tout bon Canadien :

VIVE LA CANADIENNE!

Remi Tremblay

Ottawa, janvier 1888.

CHOSSES ET AUTRES

— Lorsque vous donnez un vieux vêtement aux pauvres, recommandez-le avec soin, comme si vous deviez vous en servir vous-même.

— On cause de duel. "Et vous, docteur, vous êtes-vous jamais battu?" "Moi, jamais. Pourquoi faire? Quelle émotion voulez-vous que ça me donne de tuer un homme?"

UN VIEUX MONUMENT. — La plus vieille cathédrale des Etats Unis est celle de Baltimore. Mgr Carroll en a posé la pierre angulaire le 7 juillet 1786. Le site sur lequel elle est bâtie a servi de cam-

pement à une partie des troupes françaises, sous les ordres du comte de Rochambeau. Après la reddition de York-Town, ce corps de troupes bivouaqua sur ce terrain jusqu'à la fin de la guerre de l'Indépendance. Quinze années ont été employées à l'érection de cet édifice, qui est un des plus beaux monuments des Etats-Unis.

— Pendant que le général Moreau était aux Etats-Unis, il lui arriva une assez plaisante méprise. Il assistait à un concert où l'on chantait un chœur, dont le refrain était : *To morrow, to morrow* (demain, demain). Connaissant très imparfaitement la langue anglaise, il se figura qu'on exécutait une cantate en son honneur et crut entendre : *To Moreau* (à Moreau). Chaque fois que revenait le refrain, il se levait et saluait à la ronde de son geste le plus gracieux, au grand ébahissement du public, qui n'y pouvait rien comprendre.

UNE CURE CERTAINE DE L'AMOUR. — Prenez 12 onces de Mépris, un livre de Résolutions et deux grains de Sens Commun, deux onces d'Expérience, un gros brin de Temps et trois gallons d'Eau, rafraichissement de Considération. Placez ces ingrédients sur la gentille flamme de l'amour, bras-les avec une cuillère de Mélancolie, mettez-les dans le fond de votre cœur, fermez avec un bouchon d'une Conscience pure, laissez là, et vous serez bientôt tranquille et revenu à vos sens.

CE QU'ELLE FAIT ET CE QU'ELLE NE FAIT PAS. — L'ivresse ne fait jamais remporter de victoire, elle en a fait perdre; elle n'a jamais prévenu de naufrage, elle en a souvent causé. La boisson conduit des milliers de créatures humaines à la misère, pas une à la fortune; elle a détruit des milliers de santés et n'en a pas affermi une seule; elle a raccourci des milliers d'existences et n'en a pas allongé une seule; elle a perdu des milliers d'âmes, et n'en a jamais sauvé une. Jamais femme n'est devenue meilleure pour s'être mise à boire, combien sont devenues pires? Jamais fils, en s'adonnant à l'eau-de-vie, n'est devenu plus tendre pour ses parents, combien le sont devenus moins, combien en sont devenus la honte et la plaie?

LE WHISKY. — Cette liqueur infernale fut découverte dans l'Inde. Elle fut introduite en Europe en 1150, et l'Irlande fut le premier pays favorisé de cette boisson, qui servit d'abord comme médecine. Dans le livre rouge de Oscary, un ouvrage datant du XIVe siècle, l'on trouve la formule pour la fabrication du *usquebaug*, du *aqua vite*, qui servait comme pénacée pour toutes les maladies. Le mot *usquebaug* vient de Celte, et les savants s'accordent à dire que c'est l'origine du nom *Whisky*. Les Ecossais en fabriquent d'abord avec de l'orge, et ce n'est que plus tard qu'on employa le maïs. En France, le whisky est à peu près inconnu; mais dans les Etats Unis et le Canada, malheureusement, son usage n'est que trop répandu. Quand il est vieux, son usage ne nuit que légèrement à la santé; mais avec toutes les falsifications employées dans sa fabrique, il forme un poison qui rend un homme fou et est plus terrible que l'absinthe, cette liqueur aux yeux verts, comme dit un poète.

VICTOR ROY, ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

Une offre extraordinaire à tous ceux qui désire de l'emploi

Nous avons besoin d'agents actifs et énergiques dans tous les comtés des Etats-Unis et du Canada, pour vendre un article breveté, (qui possède de grands mérites) sur ses mérites. Un article ayant une grande vente, rapportant plus que 100 pour cent de profit, n'ayant pas de compétition, et pour la vente duquel l'agent est protégé d'une manière exclusive que nous donnons pour chaque comté qu'il obtient de nous. Avec tous ces avantages et par le fait même que c'est un article qui peut être vendu

à tous les propriétaires de maisons, il ne serait peut-être pas nécessaire de faire une offre extraordinaire à nos agents pour en obtenir de bons de suite, mais nous avons résolu d'agir de la sorte, afin de montrer non-seulement notre confiance dans les mérites de notre invention, mais dans la stabilité pour aucun agent qui en poussera la vente avec énergie. Nos agents qui travaillent maintenant gagnent de \$150 à \$300 par mois au-dessus de leurs dépenses, et ceci nous encourage à faire notre offre à tous ceux qui n'ont pas d'emploi.

Tout agent qui voudrait donner un essai de trente jours à nos affaires et ne réussira pas faire \$100 AU DESSUS DE TOUTES SES DÉPENSES, pourra nous renvoyer tout ce qu'il n'aura pas vendu et nous lui remettrons l'argent qu'il a payé pour. Il n'y a personne qui emploie des agents qui ait osé faire de tels offres, et nous ne le ferions pas, si nous savions que nous avons des agents qui font le double de ceci. Nos grands circulaires descriptifs expliquent notre offre au long et nous désirons envoyer ceux-ci à tous ceux qui sont sans emploi et qui nous enverront trois timbres de 10 pour frais de poste. Envoyez de suite et reprenez l'agence en bon temps pour les affaires et mettez-vous à l'œuvre dans les conditions nommées dans notre offre extraordinaire.

NATIONAL NOVELTY CO., 514, Smithfield St., Pittsburg, Pa

Ne payez donc pas double Prix

EN ACHETANT

A LA SEMAINE



Allez au Magasin Central de Porcelaine et vous achetez à des conditions de paiements très avantageux ou moitié prix pour argent comptant.

N'oubliez pas que je puis vendre ma belle lampe à suspension en cuivre pour \$2.25.

Mes services à souper (44 morceaux) se vendent rapidement.

AU

CENTRAL CHINA HALL

L. Deneau

2023, RUE NOTRE-DAME



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1434, rue Notre-Dame, à l'enseigne du sauvage.

Montréal, 9 mai.

CERTIFICAT. — Moi, soussigné, je certifie que pendant 6 mois j'ai été malade d'une démancheaison et darthes aux bras d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les remèdes de J. E. P. Racicot, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No. 1434, rue Notre-Dame, à l'enseigne du sauvage.

ARTHUR LAFERRIERE, typographe. No 11, St-Etienne, Côteau St-Louis.

Vous trouvez les mêmes remèdes au No 25, rue Saint-Joseph, Québec, et au No 9, rue Dupont, Sherbrooke.

Avis aux commerçants et à la bourgeoisie

Importez vos vins vous-mêmes (4 et 6 mois de crédit)

La maison MALVEZIN & Cie., de Bordeaux (France), offre à des prix exceptionnels les vins des meilleurs crus du Médoc, dont la pureté aussi bien que l'origine sont garantis.

VINS.—Vins rouges ou blancs depuis \$1 le gallon (en fûts de 12, 25 ou 50 gallons).

CHATEAU PICOURNEAU recommandé aux amateurs pour son délicieux bouquet, son parfum délicat (8 médailles d'or aux diverses expositions européennes) depuis 1.50 le gal., suivant âge, ou en caisses de 12.

GRANDS CRUS DU MÉDOC (vins très vieux), dont l'usage est recommandé aux personnes faibles ou malades, depuis \$1.75 le gal. ou en caisse.

BOURGOGNES si renommés du Clos des Moines (monopole de la maison Malvezin), depuis \$1.75 le gal. ou en caisse.

ALICANTE, PORTO, XERES, MALAGA, Madère, Muscat, Marsala, Pajorète, Tockey, Malvoisie, en petits fûts d'origine, de 5 à 7 gal. depuis \$2,50 le gal.—Les célèbres Champagnes don Juan et Crème de Rose du Château de Pékin, marque III, E. Mercier, (Epernay) marque préférée par toute l'aristocratie française, de la Grande-Bretagne et des Indes, depuis \$12 la caisse.

SPRITUEUX.—Rhum blanc de Java en cruchon d'un 1/2 gallon, Cognacs et fin Champagne, depuis \$3,25 le gallon en petits fûts ou bouteilles.

FONTAINE RICHELIEU. — Magnifique fontaine en porcelaine décorée, sortant des usines de la maison Vieillard & Cie, de Paris. Splendide ornement pour bar, salle à manger, etc. La fontaine contenant vingt litres de vins d'Espagne, rhum ou tout autre liqueur au choix, 16 dollars.

Ordres respectueusement sollicités, promptement exécutés et échantillons envoyés sur demande.

A. BERTIN, AGENT GENERAL POUR LE CANADA 243, RUE ST-ANTOINE

N'oubliez pas que chaque copie du MONDE ILLUSTRÉ peut gagner de \$1.00 à \$50.00.

Paine's Celery Compound

GUERIT la prostration nerveuse, le mal de tête nerve, la névralgie, la faiblesse nerveuse, les maladies d'estomac et du foie, le rhumatisme, la dyspepsie et toutes les maladies des rognons.

NERFS FAIBLES

LE CÉLERI COMPOSÉ DE PAINE est un tonique pour les nerfs qui ne faillit jamais. Il contient du Céli et du Coca, ces stimulants si merveilleux et guérit rapidement tous les désordres nerveux.

LE RHUMATISME

LE CÉLERI COMPOSÉ DE PAINE purifie le sang. Il chasse l'acide lactique qui cause le Rhumatisme et retablit en une condition sanitaire les organes générateurs du sang. C'est le véritable remède pour le rhumatisme.

MALADIES DES ROGNONS

LE CÉLERI COMPOSÉ DE PAINE mène promptement le foie et les rognons dans un état de santé parfaite. Cette puissance curative combinée avec ses toniques pour les nerfs, en fait le meilleur remède pour toutes les maladies des rognons.

LA DYSPEPSIE

LE CÉLERI COMPOSÉ DE PAINE fortifie l'estomac et tranquillise les nerfs des organes digestifs. C'est pour cela qu'il guérit même les plus mauvais cas de dyspepsie.

LA CONSTIPATION

LE CÉLERI COMPOSÉ DE PAINE n'est pas un Cathartique. C'est un laxatif, donnant une action facile et naturelle aux intestins. La régularité arrive sûrement lorsqu'on en fait usage.

Ce remède est recommandé par les hommes d'affaires et de profession. Envoyez chercher un livre.

Prix \$1.00. Vendu par les pharmaciens

WELLS, RICHARDSON & COE, Prop. MONTREAL, QUEBEC.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 407.—PROBLEME

Un père possède une terre de 400 arpents, dont la forme représente un carré. Il veut garder pour lui un morceau de terre de cent arpents de superficie, dont la forme est aussi un carré, et donner le reste à ses quatre fils, mais chacun de ses fils doit avoir un morceau de terre égal à celui de ses autres frères, de plus ces quatre derniers morceaux doivent avoir la même forme.

Comment ferez-vous pour diviser la terre selon toutes ces conditions ?

No 408.—ENIGME

En murmurant je me déroule
Sur un tapis de sable fin,
Ou bien, j'émerveille la foule,
Sitôt que je quitte l'écrin.
La champêtre et simple nature,
Dès le principe est mon décor ;
Ailleurs, merveilleuse parure,
On m'évalue au poids de l'or.
Combien de fois, de la musette,
N'ai-je point entendu les airs !
Complément de riche toilette,
On m'admet aux bals, aux concerts.
Sous des lustres je brille,
Même étant de mauvais aloi ;
Te semblé-je d'humeur tranquille,
Davantage redoute-moi.

SOLUTIONS :

No 404.—16 barils.

No 405.—Les mots sont : Eclairé—Claire.

No 406.—Le mot est : Sanglier.

ONT DEVINE

L. D. Gagnon, Mlle Flore Hurtubise, Hen Barry, Mlle L. Arcaud, Charles Landry, O. Dupuis, Québec ; L. Aianne, Joseph Morin, Mlle C. Auger, Montréal ; E. Francoeur, St-Jean ; B. Tougas, Lachine ; A. Gravel, St-Romuald ; Alf. Legault, J. E. Pepin, Ste-Cunégonde ; J. P. C. Charlebois, Ottawa ; F. X. L'Heureux, Mme Frédéric Juneau, Adéline Bolduc, Québec ; L. U. Renaud, New-York ; L. U. E., Ste-Julie de Somerset.

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRE, le plus complet et le meilleur marché des journaux littéraires du Canada.

La paralysie vaincue

Bedford, 10 juin 1888.

CIE D'EAU DE SAINT-LÉON, Montréal.

J'ai souffert de la diphthérie à un tel point que mes membres étaient presque paralysés et j'avais beaucoup de difficulté à me remuer, même à l'aide de deux cannes. J'ai fait usage de l'Eau de St-Léon et je puis maintenant braudir une hache ou une faucille aussi facilement qu'un autre et c'est l'Eau de St-Léon qui m'a guéri, je suis certain.

Bien à vous,
W. L. BAILEY.

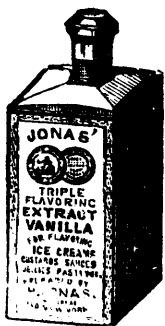
LA CIE. D'EAU DE SAINT LÉON

54, CARRÉ VICTORIA

A. POULIN, gérant, Montréal

Téléphone 1432

Etablie en 1870.



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS
Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.
Moutarde Française, Glycerine, Collefertes.
Huile d'Olive en pintes, pintes et pots.
Huile de Foie de Merne, etc., etc.

HENRI JONAS & Cie

10—RUE DE BRESOLES—10

(BATISSES DES SOEURS) MONTREAL

Illustrated Days' Doings, journal au New-York, contenant 16 pages, dont 12 de gravures à sensation, de sport et de théâtre. Ce journal est envoyé à n'importe quelle adresse pendant 13 semaines pour \$1. Richard K. Fox, éditeur-proprétaire, Franklin square, New-York.

HENRI LARIN,
PHOTOGRAPHE
18—RUE SAINT-LAURENT—18
MONTREAL

17420

JOHNSTON'S FLUID BEEF
IS THE MOST
PERFECT FORM OF CONCENTRATED
FOOD

Une Nourriture Concentrée

Est donnée par

LE JOHNSTON'S FLUID BEEF

Grande vente de meubles à réduction durant le mois de Juillet !

Sets de Chambres à coucher, Sets de Salons et Voitures d'Enfants, (au-dessus de \$200, 25 p. c. d'escompte)

Sets de Chambres et de Salons de \$150 à \$200. — (20 p. c. d'escompte)

Sets de Chambres et de Salons de \$100 à \$150, (15 p. c. d'escompte).

Tout achat de meubles de \$50 à \$100, (10 p. c. d'escompte).

Argent comptant seulement. Meubles livrés aux bateaux ou aux chars et emballés avec soin sans charge extra.

WM. KING & CIE,

652, RUE CRAIG, MONTRÉAL

A LA PHARMACIE DU PEUPLE GASTOR FLUID

On trouvera toujours à cette maison, outre les remèdes patentés de France, d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada, toutes les sortes d'herbages tels que Racines, Feuilles, Ecorces, fleurs, Bourgeons, Duvets, etc., etc.

Aussi une grande variété de graines pour oiseaux, nids et bains.

Une visite est sollicitée.

A. F. BRUNETTE

2461, rue Notre-Dame, Montreal

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY,

Chimiste-pharmacien,

144, rue St-Louis

VALEUR EXTRA

Chemises en batiste nouveaux dessins, 2 cols et manchettes, à \$1.00—Bas en mérino, 25 cents.

DeLorimier, 1700, Notre-Dame

P. S.—Chemises faites sur commande.

Loterie Nationale!

Les tirages mensuels ont lieu le troisieme mercredi de chaque mois

\$60,000

SERONT TIRÉS

LE 15 AOUT PROCHAIN

COUT DU BILLET :

PREMIERE SERIE..... \$1.00
DEUXIEME SERIE..... 0.25

Demandez le Catalogue des prix

S. E. LEFEBVRE,

Secrétaire

No 19, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.) where advertising contracts may be made for it IN NEW YORK.

Achetez les "Wigwam Shoes" avant d'aller à la campagne

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE

Bottes et Souliers

DE LA VILLE

Les styles les plus nouveaux et les plus nets sont maintenant en vente à des

PRIX tres RAISONNABLES

— CHEZ —

FOGARTY & BRO.

COIN DES RUES

SAINT-LAURENT ET

STE-CATHERINE



Les Chaussures en Kid \$1.00

Les Chaussures en Kid \$1.00

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 21 juillet 1888

L'EXPIATION

DEUXIÈME PARTIE

V.—LE PARADOR

ANDIS que, dans l'ermitage, se poursuivait la lecture du manuscrit de la duchesse de Balboa, un homme d'un aspect misérable vêtu d'une veste courte en gros drap usé sur toutes les coutures, et d'un pantalon de velours brun rapiécé, chaussé de souliers éculés et coiffé d'un béret bleu, s'arrêtait à quelque distance de la chapelle, derrière le château, sur la rive française de la Bidassoa. Il portait un bâton noueux et une besace.

Le passeur, en le voyant approcher, n'avait pas bougé de la place où il était assis dans le bac, le bras sur l'aviron ; mais, tout en fumant placidement sa pipe, il avait du coin de l'œil inspecté cet individu dont la mine était manifestement suspecte.

Cette conviction n'avait pas tardé à se confirmer, lorsque l'homme s'était avancé plus près de la berge et avait demandé si on pouvait lui faire traverser la rivière.

D'un ton bourru, le passeur avait dit :

— Pas maintenant ; il faut attendre les vigneron, au retour des travaux.

L'homme avait insisté ; mais, voyant que ses questions restaient sans réponse, il s'était jeté sur l'herbe, serrant d'un air menaçant son gros bâton dans une main qui ressemblait à un étou.

Le passeur ne douta plus des mauvais desseins de ce grand gaillard dont la taille dépassait de beaucoup la sienne et qui avait tout l'extérieur de ces rôdeurs de grands chemins auxquels on donne, dans les Pyrénées, le nom de bandouliers.

Aussi eut-il un mouvement de joie, quand, au détour du chemin, se montra un groupe d'ouvriers.

Leurs cris avaient tiré l'homme au bâton de sa feinte somnolence et, se levant paresseusement, il avait fait quelques pas vers la barque.

Sans prendre garde à lui, les ouvriers le devancèrent ; mais lorsqu'il descendit avec eux dans le bac, une vieille vigneronne, que l'on appelait la tante Escarola, se signa et se recula au fond du bateau elle dit à voix basse avec un geste de terreur :

— Un jeteur de sorts.

L'homme avait parfaitement entendu l'exclamation, car son mouvement de tête indiqua qu'il l'avait comprise. Cependant, il resta silencieux. Quand le bac eut accosté la rive espagnole, il gravit la berge sans prononcer une parole et par un chemin qui semblait lui être familier, il se dirigea vers le château de Balboa. Arrivé à, il demanda au premier domestique qui s'offrit à lui, de le conduire auprès du palefrenier Tomas. A cette question, qui lui fit lever la tête avec surprise, le domestique partit d'un éclat de rire.

— Je doute, dit-il enfin, que vous ayez envie de le rejoindre au seul endroit où vous puissiez le trouver.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'il y a dix ans qu'il est couché à six pieds sous terre.

L'homme à la besace eut un geste de dépit, mais se ravisant aussitôt :

— Je voudrais voir le comte de Balboa, dit-il.

Le domestique le toisa d'un regard dédaigneux, puis avec une nouvelle démonstration d'hilarité :

— Vous voulez dire monsieur le duc.

— Ah ! il est duc maintenant !

La stupéfaction du domestique allait croissant. Le ton de cet étranger à la physionomie peu rassurante, au maintien presque sinistre, avait, en effet, quelque chose de singulièrement hardi et ironique.

— Il y a seize ans, reprit l'inconnu, que je suis absent d'Espagne et de cette région. Bien des changements ont eu lieu, je vois, depuis cette époque.

se lasser de ce jeu, si j'ai un bon conseil à vous donner, c'est de tirer vos guêtres ; autrement vos épaules ne tarderaient pas à faire connaissance avec notre bois vert.

— Vous me prenez donc pour un manchot ? dit l'homme en faisant faire le moulinet à son bâton. Je vous garantis que si vous ne mettez pas plus d'empressement à faire votre service, le duc se chargera, au premier mot que je lui dirai, de vous apprendre pour quelles épaules est fait votre bois vert.

Le domestique changea de visage et, cédant à la crainte :

— Le duc n'est pas au château, répondit-il.

— C'est bien, j'attendrai son retour.

Et joignant l'action à la parole, l'homme s'assit sur la margelle d'un puits.

— Je crains, dit le domestique avec une intonation où perçait à la fois la raillerie et la peur, que vous ne vous fatigiez à rester à cette place.

L'inconnu fit à son tour un geste d'étonnement.

— Il y a seize ans, reprit le domestique, que monsieur le duc a quitté le château, dit-on ; et si, comme il est probable, il met encore autant d'années à y revenir, vous pourriez finir qu'on qu'assis, par sentir la lassitude.

— Si je ne puis voir le duc, répliqua l'homme avec humeur, menez-moi auprès de don Pablo Garcia, son intendant.

Le domestique, oubliant sa frayeur, retrouva tout à coup son ton impertinent.

— Il y a seize ans, ricana-t-il, que don Pablo a suivi monsieur le duc, sans nous dire où il allait. Toutes vos questions me prouvent que vous parlez d'un temps qui n'est plus. Ceux que vous demandez sont morts ou loin d'ici. Passez donc votre chemin et ne me faites pas courir le risque de m'attirer des reproches de la part de l'administrateur.

— Ah ! il y a un administrateur maintenant !

L'homme à la besace accompagna ces mots d'une mimique que l'on pouvait prendre autant pour une moquerie que pour une marque d'étonnement.

— Eh bien, ajouta-t-il d'un air résolu, je verrai donc l'administrateur.

Et, sans attendre la réponse, il alla vers le perron qui donnait dans la cour d'entrée, le gravit avec calme, pénétra, sans tourner la tête, à l'intérieur du château et, montant jusqu'au second palier de l'escalier, alla frapper à une porte au fond d'un corridor.

Voyant qu'on ne lui ouvrait

pas assez vite, il tourna le bouton et entra d'un pas délibéré

Dans un fauteuil rembourré, devant une table, un homme d'une cinquantaine d'années était penché sur des papiers épars, et absorbé en apparence dans des calculs compliqués. Sans se lever, il redressa la tête au bruit que fit l'inconnu et se faisant une visière de la main comme pour mieux distinguer celui qui venait le troubler :

— Qui êtes-vous ? demanda-t-il sèchement.

L'homme à la besace s'avança sans répondre, jusqu'à la table.

— Qui êtes-vous ? répéta l'administrateur, d'un ton encore plus bref.

— Un ancien serviteur de la famille de Balboa.

— Que voulez-vous ?

— Voir don Alexandre.

— Revenez un autre jour, le duc est absent.



La vieille tâcha péniblement de relever un peu sa tête branlante.—(Voir page 18, col. 2.)

Pendant quelque temps il demeura immobile, absorbé dans ses pensées, sans s'occuper de l'attitude ébahie de son interlocuteur.

— Duc ou comte, dit-il à la fin, que m'importe. Allez lui dire qu'un de ses vieux amis désire le voir.

Le domestique poussa un troisième éclat de rire, cette fois plus bruyant encore que les premiers.

— Ma demande paraît vous mettre en gaieté, dit l'inconnu philosophiquement. Cela prouve, brave homme, que dans ce coin perdu du monde où vous vivez, vous n'avez pas eu l'occasion de connaître les vicissitudes de la fortune. Mais, c'est perdre trop de temps. Allez, vous dis-je, annoncer à don Alexandre que j'ai hâte de lui serrer la main.

— Écoutez, fit le domestique qui commençait à

pas assez vite, il tourna le bouton et entra d'un pas délibéré

Dans un fauteuil rembourré, devant une table, un homme d'une cinquantaine d'années était penché sur des papiers épars, et absorbé en apparence dans des calculs compliqués. Sans se lever, il redressa la tête au bruit que fit l'inconnu et se faisant une visière de la main comme pour mieux distinguer celui qui venait le troubler :

— Qui êtes-vous ? demanda-t-il sèchement.

L'homme à la besace s'avança sans répondre, jusqu'à la table.

— Qui êtes-vous ? répéta l'administrateur, d'un ton encore plus bref.

— Un ancien serviteur de la famille de Balboa.

— Que voulez-vous ?

— Voir don Alexandre.

— Revenez un autre jour, le duc est absent.

L'administrateur baissa la tête et se replongea dans ses calculs.

L'inconnu semblait n'avoir pas entendu l'annonce ; il attachait avec sang-froid ses yeux hardis sur le successeur de don Pablo Garcia et, après un instant de silence, il étendit le bras :

— Si le duc avait été assis à votre place, dit-il, je suis sûr qu'il se serait levé et m'aurait offert une chaise.

La main de l'administrateur resta suspendue au-dessus de son papier comme si elle avait été subitement paralysée et, rejetant la tête en arrière avec un mouvement de surprise :

— Qu'à de commun avec vous le duc de Balboa ?

En même temps, ses yeux semblaient compter chacune des pièces et chacun des trous du costume de ce personnage pittoresque.

— Don Alexandre aurait été indigné de me voir porter ces habits qui sont presque des haillons ; il se serait inquiété de savoir si j'ai faim ; il se serait rappelé que je n'ai pas été accoutumé à cette misère...

— Et il vous aurait rempli les deux mains d'or, n'est-il pas vrai ? railla l'administrateur.

— Il aurait fait mieux que cela. Mais je suis un homme patient. Mon tour viendra bientôt d'être administrateur de ce château et des domaines de Balboa.

— Administrateur, vous ?

— Eh oui, mon ami, vous ouvrez de grands yeux ; mais sachez que don Alexandre n'a rien à me refuser.

L'étranger accentua cette dernière phrase avec tant de fermeté que l'administrateur fit un soubresaut.

— Ayez donc la bonté, dit l'homme en changeant à dessein son bâton de main, pour faire remarquer sa forte musculature, ayez, je vous prie, l'obligeance de me dire où est le duc, de me donner de l'argent pour me permettre d'aller le rejoindre, ou bien de lui écrire ces deux phrases : " Genaro est ici ; il a besoin de vous parler. "

— Je ne ferai ni l'un ni l'autre, dit l'administrateur d'un ton hautain.

— Tant pis pour vous, ami, car la première chose que je demanderai au duc ce sera de vous mettre à la porte de chez lui et comptez dès aujourd'hui que c'est chose faite.

L'allure de cet individu et surtout son bâton commençaient à inquiéter l'administrateur, qui se sentait seul et hors d'état de lutter contre un aussi redoutable antagoniste. Il se leva et son bras se dirigea vers le cordon d'une sonnette.

— Tout doux, dit l'inconnu en le retenant avec une poigne écrasante. Vous ne pouvez que vous perdre vous-même et déplaire un peu plus à don Alexandre en provoquant un scandale. Asseyez-vous donc et causons sans nous fâcher.

L'administrateur obéit machinalement.

— Où est don Alexandre ? continua l'homme au bâton.

— A Madrid.

— C'est loin d'ici, lorsqu'on ne peut marcher qu'à pied. Mais la fatigue ne m'effraie pas. Donnez-moi l'adresse exacte du comte... nom... du duc, comme vous dites maintenant, et remplissez cette bourse que voici pour m'empêcher de demander l'aumône en route.

— Vous aimez mieux la demander ici, dit l'administrateur reprenant son ton d'autorité. Voici cinq francs.

L'homme à la besace haussa les épaules.

— Cent sous de France, pour un voyage d'au moins cents lieues. Un sou par lieue. Vous croyez donc que j'ai les ailes d'une hirondelle et l'estomac d'un chameau. Je vois que vous ne m'avez pas compris. Ce n'est pas une aumône que je sollicite, mais une avance que je réclame.

Il se rapprocha de la table et y étala ses deux coudes.

— Je suis l'homme de confiance de don Alexandre, dit-il, faites ce que je vous dis et vous pourrez être certain d'être bien récompensé.

L'administrateur s'était reculé automatiquement. Le visage sombre de l'étranger était presque en contact avec le sien, et le sourire hideux avec lequel cet individu le regardait ne pouvait être que celui d'un malfaiteur.

Sans s'occuper de son effroi, le sinistre visiteur prit un carré de papier et une plume et écrivit d'une main sûr :

" Je reconnais avoir reçu de l'administrateur de monseigneur le duc de Balboa la somme de cent vingt-cinq francs pour mes frais de voyage à Madrid. Genaro. "

— Voilà un reçu en bonne règle et due forme, ajouta-t-il en tendant le papier à l'administrateur qui, ne revenant plus de son ébahissement, ouvrit le tiroir de sa table, puis d'une main tremblante compta cent vingt-cinq francs.

Genaro les serra dans sa bourse et sortit sans remercier.

Quelques heures après il pénétrait sous la voûte croulante de la porte de Fontarabie. Montant la longue rue qui grimpe entre deux rangées de maisons peintes de couleurs voyantes, ornées de balcons en fer forgé et prolongeant leurs toits en auvent, il fit halte à l'endroit où les *palacios* aux façades armoriées commencent à faire place aux maisonnettes à pignons dominées par l'énorme mur du château de Jeanne-la-Folle.

Une vieille femme, toute courbée, appuyée sur une canne, se tenait sur le seuil d'une de ces maisonnettes.

— Que vois-je ! s'écria Genaro s'approchant d'elle vivement et lui prenant la main gauche restée libre, la tante Zahori, toujours alerte et ingambe, comme aux beaux jours de ses premiers printemps !

La vieille tâcha péniblement de relever un peu sa tête branlante, et ouvrant du mieux qu'elle pouvait ses yeux à demi contractés par le grand âge, elle contempla d'un air intrigué l'homme qui l'abordait avec cette volubilité expansive.

Genaro, sans lui laisser le temps de fouiller ses souvenirs, lui secoua la main avec une effusion encore plus ostensible.

— Venons au fait, dit-il. Je suis Genaro du château de Balboa, et je viens chercher Alonsou. La vieille eut une exclamation déchirante.

— Alonsou ! répéta-t-elle en tremblant de tout son corps. Le pauvre ! il y a bientôt dix-sept ans qu'ils me l'ont tué. Je n'avais que ce fils.

— Tué ! fit Genaro, jouant la stupéfaction et avec un accent si navré que la vieille n'en pouvait mettre en doute la sincérité. Tué ! comment donc ?

— Je ne sais pas. C'est du château qu'on m'a fait savoir ce malheur. Mais on n'a pu me donner aucun détail. Tout ce que mon neveu Pablo en connaissait c'est que mon pauvre Alonsou avait été trouvé inanimé sur la terre de France près de Biriadou avec deux balles dans la tête. Hélas ! le *pobre*. On l'aura pris pour un contrebandier et quelque chef nouveau des douaniers aura voulu faire du zèle.

— Pauvre tante, dit Genaro en poussant un profond soupir, il y a tout juste seize ans et demi que je l'avais quitté.

— C'est en effet, reprit-elle en sanglotant, la nuit que vous êtes venu le prendre qu'il a péri. Mais vous, pauvre ami, vous venez donc de bien loin pour avoir été absent si longtemps.

— Oui, de bien loin.

Genaro eut un mouvement d'embarras et pour s'arracher à un interrogatoire.

— Je vous conterai cela plus au long, tante Zahori, quand nous nous reverrons. Maintenant je suis pressé, Alonsou n'étant plus là, je dois me mettre en quête d'un autre compagnon. Pauvre Alonsou ! Adieu tante Zahori !

Il eut un nouveau geste, accompagné d'un gémissement, qui voulait traduire son émotion et s'éloigna d'un pas lent, laissant la vieille essuyer ses larmes.

Une demi-heure après il s'arrêtait dans la vallée de Bastan, à proximité d'Alzate, devant une de ces grandes hôtelleries où l'on remise les charrois et qui portent en Espagne le nom de *parador*.

L'aubergiste s'accupait gravement d'écortcher un lapin lorsque le bruit des pas de Genaro qui, pour annoncer sa venue, avait été pris d'une quinte de toux volontaire, lui fit lâcher son couteau.

En apercevant devant lui l'homme sinistre, l'aubergiste eut un soubresaut d'effroi, ramassa vivement son arme et prit une posture de défense. Une grosse maritonne, dont le tablier graisseux attestait les fonctions culinaires avait, en voyant l'épouvante de son patron, saisi dans l'être une énorme paire de pincettes ardentes et se préparait en les brandissant, à venir au secours.

— Allons, allons, oncle Matéo, dit Genaro avec un grand éclat de rire, en prenant une espèce de tabouret sur lequel il s'assit flegmatiquement, vous ne me reconnaissez donc pas ?

L'hôtelier le toisa sans oser faire un pas vers lui et ses yeux s'écarquillaient autant que ceux de la cuisinière.

— Non dit-il enfin, dissimulant mal sa crainte, je ne vous connais pas, qui êtes-vous ?

Genaro ne donna point de réponse, mais, tirant de la poche de sa veste une pièce d'or de cinq douros, il la mit dans la main de l'aubergiste.

Cette pantomime eut un succès immédiat, l'oncle Matéo n'avait pas eu le temps de refuser la pièce, et une fois qu'il l'avait eue en sa possession, il était allé sur le bas de la porte la présenter à la dernière lueur du jour, puis il était revenu avec une démarche plus rassurée et regardant la maritonne :

— Elle n'est pas fausse, dit-il.

Il y eut un instant de silence. L'aubergiste tenait toujours la pièce d'or entre le pouce et l'index, ne sachant s'il devait la rendre ou la garder, et visiblement plus disposé à faire ceci que cela.

— C'est bien, dit-il enfin, vous voulez me prouver que vous êtes en mesure de payer votre gîte et au besoin votre couvert ; mais d'où vient que vous savez si exactement mon nom et pourquoi me parlez-vous comme on fait à une vieille connaissance ? Encore une fois, qui êtes-vous ?

— Dieu vous vienne en aide, oncle Mathieu, vous n'avez pas plus de mémoire que ce lapin n'a de peau. Et comment faites-vous donc vos affaires, si vous ne reconnaissez pas le meilleur de vos clients, Genaro ?

— Genaro, vous ?

— Moi-même.

— Pas possible !

— J'ai beaucoup vieilli, n'est-il pas vrai ?

— Au point que si vous ne vous étiez pas nommé, je me serais laissé brûler la main avant de vous avouer pour un ancien ami.

— Les années ne rajeunissent point, pas plus que les soucis. Quelles bonnes rasades nous avons bues ici autrefois !

— Avec don Pablo et don Alonsou ; je me souviens maintenant. Sont ils toujours au château, les deux cousins ?

— Don Pablo est, m'a-t-on dit, depuis longtemps à Madrid, où il mène, paraît-il, grand luxe. Quand à don Alonsou, je crois qu'il est mort.

— Et vous venez du château ?

— Je n'ai fait qu'y passer un instant, le temps de prendre l'adresse exacte du duc que j'ai hâte de revoir.

— Vous allez faire fortune dans la capitale, comme don Pablo.

— Peut-être. Mais gardez donc cette pièce, nous compterons au départ. Pour le moment je n'ai besoin que d'un repas reconfortant, car j'ai l'estomac creux, et si ce lapin n'est destiné à personne, je m'en régèlerais volontiers en l'arrosant d'une cruche de vin blanc.

— Faut-il vous préparer une chambre, don Genaro ? dit la maritonne d'une voix douce, qui contrastait avec l'attitude belliqueuse qu'elle avait prise un instant auparavant.

Genaro la regarda d'un air railleur.

— Je vois avec plaisir, dit-il, que vous ne me prenez plus avec des pincettes. Quant à la chambre j'aime autant m'en passer. Ce banc au coin du feu me semble préférable, et avec une peau de mouton sous la tête, j'y dormirai comme Saint-Jacques de Compostelle.

Et, se levant, il alla s'étendre sur le lit de camp improvisé.

En ce moment la nuit tomba tout d'un coup. Marouja, la maritonne, allumait une bougie quand l'oncle Matéo, entendant au dehors des pas de chevaux, sortit à la hâte pour aller à la rencontre de la fortune qui lui envoyait sans doute de nouveaux clients.

C'étaient, en effet, deux voyageurs. Il s'y arrêtaient d'eux-mêmes et mirent pied à terre.

Matéo se confondit en démonstrations d'obséquiosité. Déjà il avait saisi la bride des chevaux et les conduisait à l'écurie, lorsque le plus âgé des cavaliers détacha de la croupe de sa monture une valise en cuir qu'il prit à la main, tandis que l'autre le suivait avec un paquet sous le bras.

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 21 juillet 1888

PAULINE

DEUXIÈME PARTIE

LA MAISON MAUDITE—(Suite)

XXXVIII



UI, madame la marquise...

—La somme me paraît forte...

—Voici longtemps déjà que je suis en service, et comme mes maîtresses ont toujours été très généreuses pour moi, j'ai pu mettre de côté quelques petites choses...

Un sourire d'une étrange amertume vint aux lèvres de Pauline.

—Est-ce que madame la marquise ne me croit pas ? murmura Gertrude, madame la marquise me ferait-elle l'injure de douter de ma probité ?

Pauline haussa les épaules.

—Votre probité ! répliqua-t-elle, personne ici ne s'en occupe ! voici vingt-cinq louis, mademoiselle... vous pouvez sans scrupule les joindre à vos économies.

L'intonation de la jeune femme souligna en quelque sorte ces deux derniers mots. L'étonnement de la camériste ne connut plus de bornes.

—Madame me donne vingt-cinq louis ! balbutia-t-elle.

—Je ne vous donne rien, je vous paye, prenez. C'est une année de vos gages...

—Mais l'année commence à peine, et l'intendant de M. le marquis m'a réglé mon compte à la fin du mois de février...

—L'année est finie pour vous, puisque vous n'êtes plus à mon service... répondit Pauline.

—Madame la marquise ne me garde point ? s'écria Gertrude.

—Dites que je vous chasse... le mot sera plus exact...

—Qu'ai-je donc fait ?

La marquise ne répondit pas à cette question, mais ses regards prirent un tel éclat que Gertrude baissa les yeux involontairement sous le choc de leur double éclair ; le caractère de la femme de chambre, nous le savons depuis longtemps, était un composé de bassesse hypocrite et d'impudente audace. Anéantie d'abord par la certitude foudroyante que les cordons de son masque étaient brisés, elle ne tarda guère à redevenir elle-même, c'est-à-dire une odieuse et venimeuse créature, et, à l'instar du serpent vaincu, elle voulut mordre le pied qui venait de l'écraser.

—Madame la marquise me renvoie, dit-elle en relevant la tête, et certes madame est dans son droit, puisque mon service a cessé de lui plaire... et néanmoins madame a tort, je me permettrai de l'affirmer... Je ne suis, il est vrai, qu'une pauvre servante, mais quand une servante connaît ainsi que moi d'étranges et dangereux secrets, on lui doit des égards, ne fût-ce que pour payer son silence...

La rougeur ardente de l'indignation vint colorer le pâle visage de madame d'Hérouville. Elle interrompit violemment Gertrude et elle s'écria :

—Je ne vous comprends pas, mademoiselle, et je ne veux pas vous comprendre !... J'ignore quelle menace honteuse et misérable se cache sous vos paroles, et je ne veux pas le savoir ! Mais, quelle que soit cette menace, je la brave ! Partez !

—Madame la marquise m'accordera sans doute jusqu'à demain matin pour quitter le château ?

—Je ne vous accorderai pas une heure. Vous ne passerez point la nuit sous mon toit ! préparez votre malle et partez à l'instant...

—Je ne puis cependant attendre le jour sur la grande route ! une telle exigence de la part de madame la marquise serait par trop cruelle !

—Il y a des auberges à Port-Marly... Un des valets du château vous accompagnera jusqu'à la plus proche...

—Ainsi, madame est sans pitié.

—Sans pitié pour vous... oui ! cent fois oui !... Gertrude, en proie à un accès de rage indicible, semblait près de suffoquer. Sa respiration haletante, passant à travers ses dents serrées, produisait un bruit comparable au sifflement d'un reptile en colère.

—Alors, balbutia-t-elle d'une voix sourde et à peine distincte, alors, c'est la guerre.

—La guerre ! répliqua Pauline avec un écrasant mépris, la guerre de vous à moi ! allons donc ! vous oubliez en vérité qui vous êtes, et vous ne vous souvenez plus à qui vous parlez !

—Je pars ! dit alors la camériste en reprenant soudainement tout son sang-froid, mais je me vengerai ! Vous êtes une marquise et je ne suis qu'une servante, eh bien, ça n'empêche pas que je vous ferai pleurer des larmes de sang, aussi vrai que je me nomme Gertrude et que je vous hais de toute mon âme !

Une demi-heure après ce moment, l'odieuse créature quittait le château, sous la conduite d'un valet portant sa malle, et elle allait frapper à la porte d'une auberge de Port-Marly ; puis, au lieu de coucher dans cette auberge, elle donnait un louis à l'hôtelier pour le décider à atteler son cheval à sa carriole, et à la conduire à Paris cette nuit même, et elle l'y décidait en effet.

.

Aussitôt que Gertrude, ce Judas femelle, eut abandonné le logis qu'elle souillait par sa présence, madame d'Hérouville regagna la chambre où Laurent continuait à faire faction auprès des berceaux des deux enfants. Elle dit une parole d'encouragement au vieux serviteur, et, prenant sur la cheminée un des candélabres chargés de bougies, elle se retira dans la pièce voisine, disposée pour servir tout à la fois de bibliothèque et de cabinet de travail. Tout autour de cette pièce, des rayons en bois d'ébène incrustés de cuivre étaient chargés de livres anciens et modernes richement reliés. Un bureau de style Louis XV, en marqueterie d'un travail exquis, occupait le milieu du cabinet et supportait un monumental encrier de Boule et des cahiers de tous les formats, depuis le papier in-folio, épais et roide comme du parchemin, jusqu'au papier à lettre mignon et parfumé, orné de filigranes délicates. Pauline s'assit devant ce bureau ; elle appuya ses coudes sur la basane rouge gaufrée d'or, elle cacha sa tête dans ses mains, et elle demeura longtemps plongée dans une immobilité si complète qu'on aurait pu la croire morte ou endormie. Seulement, de minute en minute, une grosse larme se faisait jour à travers ses doigts entrelacés et tombait sur le bureau. Soudain la jeune femme changea d'attitude. Elle attira à elle un des cahiers placés à la portée de sa main ; elle trempa une plume dans l'encre et elle se mit à écrire rapidement et sans s'arrêter pendant tout le reste de la nuit. Lorsque les premières clartés de l'aube, pénétrant à travers les vitrages des hautes et larges fenêtres, firent pâlir les clartés vacillantes des bougies presque entièrement consumées, Pauline avait couvert d'écriture un grand nombre de feuillets. Elle s'arrêta. La fatigue l'écrasait ; sa main roidie refusait de lui rendre un plus long service ; enfin, malgré ses souffrances morales, cuisantes, ce lourd sommeil, que l'écrasante lassitude amène presque toujours à sa suite, s'emparait d'elle et la dominait irrésistiblement. Sa tête appesantie se balançait d'une épaule à l'autre ; ses paupières brûlantes s'abaissaient sur ses yeux fatigués, et tout lui semblait devenir vague et confus, autour d'elle aussi bien qu'en elle-même. Elle fit un dernier et inutile effort pour réagir contre l'engourdissement absolu qui prenait possession de son corps et de son âme ; sa main feuilleta les pages couvertes d'écriture... ses lèvres murmurèrent avec un découragement profond :

—C'est à peine si la moitié de ma tâche est faite ! et cependant il faut qu'aujourd'hui même tout soit fini !... il le faut !

Pauline reprit la plume et voulut continuer, mais ce fut en vain. La plume s'échappa de ses doigts ; sa tête se pencha sur sa poitrine ; ses yeux se fermèrent complètement. Elle dormait. Profitons du sommeil de la jeune femme pour nous glisser derrière elle et pour lire par-dessus

son épaule, non son manuscrit tout entier, mais les premières lignes tracées par sa main défaillante en tête de ce manuscrit. Voici ces lignes :

« Cher Tancrede, mon mari bien-aimé, mon premier, mon unique amour, le meilleur et le plus adoré des hommes, lorsque tu briseras l'enveloppe dans laquelle ces feuillets seront renfermés, un cœur qui n'a jamais battu que pour toi seul aura cessé de battre... celle que tu appelleras *Pauline* n'existera plus. Je vais mourir... non volontairement, Dieu le sait, mais parce qu'une fatalité cruelle, acharnée, impitoyable, m'interdit de rester vivante... Mon existence entraînerait pour ceux que j'aime, c'est-à-dire pour toi, pour ta sœur et pour mes chers enfants, des malheurs inévitables et irréparables... Je me dévoue afin de vous sauver tous, et la pensée que mon sacrifice ne vous sera pas inutile, fait ma consolation et ma force à l'heure suprême du dernier adieu. Je veux que tu me pardonnes ma mort, cher Tancrede, et pour cela je vais te raconter ma vie depuis l'époque où je suis entrée dans l'âge de raison, c'est-à-dire dans l'âge de souffrance. Quoique les années dont je vais remonter le cours n'offrent pas une seule faute aux regards de ma conscience, le récit que tu vas lire sera cependant une confession, en même temps qu'un testament. Oui, cher Tancrede, une confession ! Je ne t'ai jamais offensé, ni en action, ni en pensée, Dieu m'en est témoin, et cependant j'ai eu vis-à-vis de toi un tort grave. Ma confiance en ton amour était absolue, comme mon amour lui-même, et néanmoins j'ai gardé un secret pour toi. Hélas ! si j'avais eu le courage de te révéler plutôt ce secret, ma situation serait bien différente aujourd'hui ! Tu aurais lutté de toute ta puissance contre la fatalité qui m'écrase, et peut-être ton intelligence et ta force auraient-elles triomphé du mauvais sort ! Le courage m'a manqué... Je craignais pour toi les morsures d'une souffrance égale à la mienne... Je voulais garder pour moi seule toutes les angoisses, toutes les tortures... J'ai réussi, n'est-ce pas, cher Tancrede, et ma mort est le premier, le seul chagrin que je t'aurai causé. Ce secret fatal, ce secret maudit, qui nous sépare et qui me tue, je ne veux pas du moins l'emporter dans ma tombe. Je ne veux pas, quand je serai partie, que tu maudisses ma mémoire. Ecoute donc... tu vas tout savoir. »

Et Pauline Talbot, baronne de Lascars, marquise d'Hérouville commençait aussitôt après le long et triste récit de sa vie.

XXXIX

Lorsque Tancrede et Pauline quittaient momentanément Paris, l'hôtel de la rue Saint-Dominique ne restait point inhabité. Un valet de confiance était préposé, conjointement avec le concierge, à la garde et à l'entretien intérieur du vaste édifice. Ce valet apprit à Tancrede, au moment de son arrivée, que le joaillier Boëhmer en personne s'était présenté deux fois à l'hôtel depuis une semaine, et qu'il avait témoigné le plus vif désir d'être instruit sans retard de la présence de M. d'Hérouville à Paris.

—Allez à l'instant chez Boëhmer, dit le marquis, et prévenez-le que si ce soir je suis libre, ou demain matin à coup sûr, je passerai chez lui.

Après avoir donné cet ordre, Tancrede déjeuna rapidement, revêtit son uniforme et se fit conduire chez le ministre de la guerre, par qui nous savons déjà qu'il était attendu. L'entrevue se prolongea ; puis, comme il fallait soumettre à l'approbation du roi les mesures prises entre le colonel et le ministre, ce dernier conduisit Tancrede à Versailles, dans son carrosse, et ne le ramena à Paris qu'à une heure très avancée de la soirée. Ce fut donc le lendemain seulement, dans la matinée, que M. d'Hérouville se rendit chez son joaillier.

—Vous avez pris la peine de me venir chercher deux fois, monsieur Boëhmer, lui dit-il ; avez-vous donc à me faire quelque communication importante ?

—Ah ! monsieur le marquis, s'écria le joaillier, combien je suis heureux de vous voir, enfin !... Vous avez devant vous l'homme le plus perplexe et le plus embarrassé qui soit au monde.

—Eh ! mon Dieu, demanda Tancrede en sou-

riant, d'où viennent cette perplexité et cet embarras, et que puis-je pour les faire cesser ?

Boëhmer ouvrit la caisse de bronze, à triples serrures, qui se trouvait dans son cabinet ; il en tira le bracelet que nous connaissons, tout noir et tout oxydé par le feu, il le mit sous les yeux de M. d'Hérouville.

—C'est bien là, n'est-il pas vrai, le bijou remis par M. le marquis à mon premier commis ? fit-il ensuite.

—Parfaitement... Mais je m'attendais, je l'avoue, d'après la promesse de votre employé, à trouver la restauration complète, et je le vois, non sans un peu de surprise, qu'elle n'est pas même commencée.

Sans répondre à ce reproche indiscret, le joaillier reprit :

—Monsieur le marquis me permet-il de lui demander quelle valeur il attribue aux diamants de ce bracelet ?

—Il me semble, si mes souvenirs sont exacts, que d'après une estimation faite par vous-même il y a quelques années, ces pierreries représentent une quarantaine de mille livres.

—Les souvenirs de M. le marquis sont exacts. A l'époque dont il s'agit, le joyau que voici valait, en effet, tout au moins quarante mille livres.

—Aurait-il donc aujourd'hui perdu de son prix ?...

—Il vaut aujourd'hui cent cinquante livres, et cela par l'excellente raison que les diamants véritables ont été remplacés par des diamants faux.

Tancrede fit un brusque haut-le-corps.

—C'est impossible ! s'écria-t-il dans un premier mouvement de stupeur.

—C'est peut-être impossible, répliqua Boëhmer, mais je donne à monsieur le marquis ma parole d'honneur que rien n'est plus vrai... L'étonnement de monsieur le marquis me prouve d'ailleurs que la substitution s'est faite à son insu, et je m'en doutais.

Pendant quelques secondes M. d'Hérouville resta muet et absorbé. Il se trouvait en face d'un mystère étrange, et aucune explication logique et vraisemblable ne se présentait à son esprit, malgré les efforts de son imagination on travail.

—Ces diamants changés... murmura-t-il enfin, mais comment ? par qui ? dans quel intérêt ? je m'y perds !...

Boëhmer intervint.

—Je ne me charge point de donner à monsieur le mot de l'énigme, dit-il, mais peut-être pourrais-je le mettre sur la voie.

—Parlez, alors, je vous en supplie ! parlez vite !

—Loin de moi la pensée d'accuser personne, reprit le joaillier, seulement je puis affirmer à monsieur le marquis que bon nombre de grandes dames, qui me sont particulièrement connues et se trouvent à la tête de ma clientèle aristocratique, ne se font aucun scrupule de remplacer momentanément par des pierres fausses leurs diamants mis en gage pour faire face à certains embarras d'argent, d'une nature très innocente, mais dont elles désirent que leurs maris ne soient pas instruits.

—Je vous comprends, répondit le marquis, beaucoup de femmes du monde et de la cour, je le savais déjà, font flèche de tout bois lorsqu'il s'agit d'alimenter leur luxe insensé ; il n'en peut être de même pour madame d'Hérouville... Elle n'a pas de dépenses secrètes... Ses goûts sont simples... trop simples même pour sa haute position, et d'ailleurs ma fortune tout entière, qui est immense, serait à la disposition de ses caprices... Vous voyez qu'il faut chercher autre chose.

Boëhmer réfléchit à son tour pendant quelques secondes.

—Monsieur le marquis, dit-il ensuite, peut-être allons-nous trouver le moyen d'arriver à une solution.

—Quel que soit ce moyen, s'écria Tancrede, je l'accepte avec empressement.

—L'imitation de ces diamants est si parfaite, continua le joaillier, qu'elle a trompé l'examen, superficiel il est vrai, de mon premier commis... Un seul homme vient à bout par des procédés de son invention, de produire des résultats aussi merveilleux... Le strass que vous avez sous les yeux vient de chez lui ; je crois en avoir la certitude.

—Quel est cet homme ?

—Un vieux juif, fabricant et marchand de bijoux ; mais surtout usurier, prêteur sur gages, et trois ou quatre fois millionnaire.

—Il s'appelle ?

—Samuel Love.

—Vous savez où il demeure ?

—Parfaitement.

—Pouvez-vous me mettre en rapport avec lui ?

—Rien n'est plus facile.

—Quand ?

—Aussitôt que monsieur le marquis le désirera.

—Aujourd'hui même, alors.

—Soit, aujourd'hui même... monsieur le marquis veut-il que j'amène Samuel Love ici ?

—Non... conduisez moi plutôt à la demeure de ce juif... J'ai mon carrosse à votre porte, et vous voudrez bien me servir d'introduit.

—Le temps de prendre un chapeau, et je suis aux ordres de monsieur le marquis.

—Un mot encore... Croyez-vous que Samuel Love répondra franchement et de bonne grâce à mes questions ?

—Je l'ignore ; mais il existe un moyen à peu près infaillible de le forcer à parler.

—Et ce moyen ?

—C'est de le menacer du lieutenant criminel.

—Ce juif est donc absolument un coquin ?

—Euh ! euh ! peut-être ne volerait-il pas une bourse dans la poche d'un passant (et encore je me garderais bien d'un répondre), mais à coup sûr il n'a point la conscience nette, et la plus innocente de ses transactions pourrait au besoin servir de base à un acte d'accusation bien en règle. Samuel Love est d'une nature craintive... Il aura peur de votre crédit sur ces messieurs du grand et du petit Châtelet, et il vous dira la vérité.

Boëhmer et M. d'Hérouville montèrent dans le carrosse de ce dernier, et le cocher reçut l'ordre de toucher à la rue des Francs-Bourgeois où demeurait Samuel Love. Le vieux juif reçut les visiteurs dans une sorte de pièce obscure et poudeuse qui lui servait de cabinet et de magasin, et qui ne contenait d'autres meubles qu'un coffre-fort, trois chaises et un bureau vermoulu supportant deux balances de précision, destinées l'une à peser l'or et l'autre à peser les diamants. Samuel Love accueillit avec le plus vif empressement et la déférence la plus humble le joaillier Boëhmer, qu'il nommait *mon illustre confrère*, et sur lequel il appelait de façon fervente les bénédictions du *Dieu de Jacob* ! Boëhmer tira de sa poche le bracelet qu'il avait apporté et le mit sous les yeux du juif en lui disant :

—Maître Samuel, reconnaissez-vous ceci ?

Samuel Love ajusta ses besicles de fer sur son nez mince et crochu ; il examina longuement les diamants faux et il répondit :

—Aussi vrai que je suis un honnête vieillard, je ne reconnais rien... Pourquoi me faites-vous cette question ?

—Parce que des pierres précieuses d'une grande valeur ont disparu de l'hôtel d'Hérouville. On soupçonne un vol audacieux, et l'on a des raisons de croire que les diamants faux qui ont remplacé les brillants sortent de chez vous, ce qui vous compromettrait infiniment ; vous devez le comprendre aussi bien que moi.

—Dieu d'Abraham ! s'écria Samuel en levant vers le plafond ses mains tremblantes, Dieu d'Isaac !... on parle d'un vol !...

—Mon Dieu, oui.

—Et madame la marquise laisse s'accréditer un tel bruit ? reprit chaleureusement le juif.

—Madame d'Hérouville ne sait rien. Elle est même absente de Paris en ce moment.

—Alors, reprit Samuel Love, moi non plus je ne sais rien, et je ne reconnais pas le bijou que vous me présentez.

—Mais, continua Boëhmer, voici M. le marquis d'Hérouville, dont la ferme intention est d'aller, en sortant d'ici, trouver le lieutenant criminel, son ami, s'il n'obtient pas de vous des renseignements utiles, et de se reposer sur ce haut fonctionnaire du soin de remonter jusqu'à l'origine de cette bizarre affaire de vol et de substitution, et d'en poursuivre les auteurs et les complices.

Le petit juif, chétif et rabougri, se mit à trembler comme la feuille. Il répondit cependant avec

une certaine assurance que démentait l'expression d'immense terreur peinte sur son visage :

—Ainsi, monsieur le marquis d'Hérouville se propose de mettre le lieutenant criminel au fait de la disparition des diamants ?

—C'est mon intention bien arrêtée, fit Tancrede. Je veux voir clair au milieu de ces ténèbres.

—Eh bien, répliqua le juif, si monsieur le marquis prend ce parti, il aura grand tort, et il ne tardera guère à s'en repentir.

—Je m'en repentirai, dites-vous !... s'écria M. d'Hérouville.

—Très amèrement !

—Pourquoi donc ?

—Pour des raisons toutes personnelles que madame la marquise pourra se charger d'apprendre elle-même à monsieur le marquis.

—Que dites-vous ?... Madame d'Hérouville connaît-elle donc ce qui s'est passé ?

—Elle le connaît si bien qu'elle seule a mis les diamants en gage et commandé les imitations.

—Ma femme à-mis ses joyaux en gage, balbutia Tancrede, qui crut sentir une montagne s'écrouler sur lui et l'ensevelir sous ses débris.

—Il paraît que madame la marquise avait grand besoin d'argent... poursuivit le juif. J'ai fait de mon mieux pour l'obliger... M. le vicomte de Cavaroc m'ayant affirmé sur l'honneur que les bijoux en question étaient la propriété particulière de madame la marquise, j'ai prêté deux cent mille livres, et cette somme, j'ose l'espérer, ne sera point compromise ; je suis un pauvre père de famille.

—Le vicomte de Cavaroc, répéta Tancrede d'une voix étrange et comme un homme qui parle en dormant.

—Un bien digne seigneur, appuya Samuel, et qui doit être un des amis de monsieur le marquis.

—Sans doute je rêve !... se dit à lui-même M. d'Hérouville, je rêve et je vais m'éveiller.

Puis il ajouta à haute voix, mais sans avoir conscience de ses paroles.

—Heureusement, tout cela est impossible !... Pendant le sommeil l'âme extravague... le rêve ressemble à la folie.

—Voici l'acte, fit Samuel Love en ouvrant son coffre-fort et en tirant une feuille de papier timbré couverte d'écriture, feuille qu'il mit à la portée du regard de Tancrede, mais en ayant grand soin toutefois de ne point s'en dessaisir complètement.

M. d'Hérouville laissa tomber ses yeux sur cet acte et tressaillit de tout son corps en reconnaissant la signature de Pauline. Il lui sembla qu'une double griffe d'acier lui broyait le cœur, et il balbutia :

—C'est donc bien vrai !... Oh ! malheureux, malheureux que je suis !

—Monsieur, ajouta-t-il au bout d'un instant, en s'adressant à Samuel Love, vous serez payé, non par madame la marquise, mais par moi... Dans quelques jours, je vous écrirai de venir à l'hôtel, et là vous changerez les diamants contre l'argent qui vous est dû.

—Je m'empresserai d'obéir à monsieur le marquis... répondit le juif en courbant son échine jusqu'à terre.

Tancrede et Boëhmer quittèrent le logis de Samuel Love et la rue des Francs-Bourgeois. Pendant le trajet, aucune parole ne fut échangée entre le gentilhomme et le joaillier, mais au moment où le carrosse s'arrêtait devant la porte de ce dernier, Tancrede lui dit :

—Depuis plus d'un siècle, monsieur Boëhmer, votre famille jouit de l'estime et de la confiance de la mienne... il m'est permis de compter sur votre absolue discrétion, n'est-ce pas ?

—Oui, certes, monsieur le marquis, répondit le joaillier avec un inimitable accent de sincérité, le secret confié au prêtre par le pénitent dans le confessionnal n'est pas plus en sûreté que votre secret, je le jure.

—Je vous crois pleinement, M. Boëhmer... J'ai toute confiance et je vous remercie du fond du cœur !... A l'hôtel, dit ensuite Tancrede au valet de pied qui se présentait à la portière pour prendre ses ordres.